Témoins

Revue trimestrielle des journalistes CGT

Nouvelle série – N° 42 – Octobre - Novembre - Décembre 2010 – 2,30 €

Journalistes sous surveillance

Stéphane, Hervé, otages en Afghanistan depuis le 29 décembre 2009 On ne vous oublie pas!

le snj cgt

Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 48 18 81 78. Télécopie 01 48 51 58 08.

E-mail : snj@cgt.fr – *Site Internet :* www.snj.cgt.fr

HUMEUR

France 24 : «Vos papiers !»

C'est une véritable discrimination que dénonce le SNJ-CGT de France 24. Certains journalistes travaillant pour la chaîne anglophone ou arabophone sont exclus de l'augmentation «à l'ancienneté» et du treizième mois. La direction argue qu'ils n'ont pas la carte de presse française. Le SNJ-CGT rappelle que ce n'est pas la carte de presse qui fait le journaliste mais sa fonction, et que les journalistes étrangers des chaînes en langue arabe et anglaise de France 24 sont recrutés pour leurs compétences journalistiques. Le syndicat dénonce d'autres «pratiques abusives très préoccupantes à l'encontre de journalistes étrangers», comme des promesses d'embauche orales qui, après plusieurs mois de travail régulier à France 24, se font toujours attendre. Certains supérieurs hiérarchiques joueraient même de «l'angoisse *[chez certains journalistes]* de ne plus avoir de papiers» pour «calmer les velléités» des protestataires. France 24, pays des droits de l'homme…

Alerte aux experts

Les «experts» économiques envahissent les médias dès qu'il s'agit de commenter l'actualité, les crises et leurs répercussions, les décisions gouvernementales, les grands sommets de chefs d'État, etc. Ainsi, seules les solutions qu'ils prônent mériteraient d'être mentionnées. Et leur indépendance, bien entendu, ne saurait être remise en cause. *Le Monde diplomatique* a listé quelques éléments du CV de ces spécialistes tout-terrain. Christian de Boissieu ? Lié, entre autres, à la banque Neuflize OBC, au cabinet Ernst & Young, au fonds spéculatif HDF Finance. Daniel Cohen ? Senior adviser à la banque Lazard. Jean-Paul Betbèze ? Il dirige le service d'analyse économique du Crédit agricole. Jacques Mistral ? Administrateur de BNP Paribas. Jean-Hervé Lorenzi ? Lié à Edmond de Rothschild Private Equity Partner, à la compagnie financière Saint-Honoré, à BNP Paribas Assurance, à La Poste, etc. Comment dit-on «conflit d'intérêts» en langue néolibérale ?

Un journaliste giflé par les flics de Sarkozy

Le 23 juin, à Saint-Denis, une équipe de France 3 Île-de-France tourne un reportage sur le trafic de drogue. À proximité, le journaliste reporter d'images Pierre Lassus aperçoit un ballet de véhicules officiels. En descendent le président de la République et son ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux. Pierre Lassus, avec sa caméra siglée France 3, court pour filmer. Des policiers en civil de la garde rapprochée présidentielle se jettent sur lui, détournent la caméra : «On ne filme pas !» Pierre protège son outil de travail et… reçoit une gifle ! Avec ce commentaire : «Vous, on vous connaît !» Le SNJ-CGT a demandé une enquête de la «police des polices» et déposé plainte pour atteinte à la liberté de la presse. Après un long silence, le cabinet d'Hortefeux nous a précisé début novembre que l'enquête «se poursuit». Nous voilà rassurés !

Témoins

Revue trimestrielle du Syndicat national des journalistes CGT

Responsable de la publication : Dominique Candille.

Ont collaboré à ce numéro : Bruno Amsellem, Eric Cabanis, Dominique Candille, Maria Carmona, Michel Diard, Ludovic Finez, Jean-Charles Fontlupt, Patrick Kamenka, Johny Payet, Jean-Régis Ramsamy, Thomas Ribolowski, Bernard Rondeau, Jean-François Téaldi, Alain Vernon, Emmanuel Vire.

Photos : Marc Dubois, Thomas Ribolowski.

Révision : Francis Ambrois.

Secrétaire de rédaction : Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique : Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Alliages : 01 41 98 37 97

Commission paritaire : 0911 S 06290. N° ISSN : 1281-1343

EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 48 18 81 78 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit *Témoins* ou tout autre document.

Témoins

Nouvelle série, n°42 - Octobre - Novembre - Décembre 2010

SOMMAIRE

ATTAQUES CONTRE LA PRESSE
Du mépris aux actes 4

RETRAITES
Le SNJ-CGT dans la lutte 6
"Emploi des séniors", à 60 ans, ils sont déjà partis 6

PRATIQUES PROFESSIONNELLES
Un mari, trois épouses et un fixeur 7

DOSSIER PHOTOJOURNALISME
Les reporters-photographes au cœur de la cible 8
Quand les photographes plaident, ils gagnent 9
Paroles de photographes 10

SPORT & MEDIAS
Les mots bleus sud-africains 12

FRANCE TÉLÉVISIONS
Prise de contact en forme de mise au point, avec le PDG Rémy Pflimlin 14
et avec le directeur de l'information Thierry Thuillier 15
Chronique d'une télé publique sous influences 16
Répression antisyndicale en échec 18

INDÉPENDANCE
Le statut de l'AFP à nouveau menacé 19

PIGISTE À RFO
La précarité sous les tropiques 21

VIRGIN RADIO-RFM
L'avenir de 30 salariés dans les mains du CSA 22

JOURNALISTES OTAGES
"Il est temps qu'intervienne leur libération" 23

AUDIOVISUEL
Défendre l'audiovisuel public dans le monde entier 24

INTERNATIONAL
Arracher Mumia à la mort 25
Libérez les journalistes turcs emprisonnés 25

NEWS
En direct des rédactions 26

Vaincus parfois, soumis jamais !

Un gros besoin de recharger les batteries, de se ressourcer au sein de ces rudes montagnes ardéchoises. Après un bel automne exaltant et porteur d'espoir. Un de ces moments particuliers de l'histoire d'un pays où le peuple se rebiffe contre ses gouvernants. Des manifs monstres, des mouvements de grève significatifs, mais limités à quelques secteurs, un foisonnement d'actions militantes interprofessionnelles témoignant d'une envie de partager, d'innover, d'inventer de nouvelles formes d'action. Car il est difficile d'appeler à des grèves reconductibles, ou même simplement à des arrêts de travail, quand le taux de syndicalisation est d'à peine 8 % et que les entreprises sont si souvent des déserts syndicaux. C'est pour moi un des grands enseignements du conflit sur les retraites : même soutenu par l'opinion publique, le mouvement social n'arrive plus à faire reculer un pouvoir aveugle et arrogant. Depuis 2006 et la lutte victorieuse contre le CPE, nous n'avons plus été capables de gagner une grosse bataille. Cette défaite – car l'objectif d'obtenir une autre réforme n'a pas été atteint – doit nous pousser à analyser nos faiblesses, tant organisationnelles que stratégiques. Comment réussir à faire adhérer ces millions de manifestants très souvent non syndiqués ? La répétition de journées d'action assez éloignées a-t-elle épuisé le mouvement ? La volonté de maintenir à tout prix l'unité syndicale a-t-elle été un frein à l'extension de la mobilisation ? Beaucoup de militants du SNJ-CGT se posent ces questions. Après le temps de l'action vient celui de la réflexion, du bilan. Un bilan indispensable, qui doit nous permettre d'analyser nos pratiques syndicales, militantes, et d'impliquer encore davantage les militants et adhérents à la vie du syndicat. 2010 a été marqué par les mobilisations de ces millions de citoyens européens, indignés par le mépris des puissants, l'indifférence des gouvernements et la complicité entre pouvoirs politiques, économiques et financiers. Partout enfle une révolte légitime et salutaire contre cette Europe financière et libérale que les Français avaient rejetée lors du référendum de 2005, et qui vacille aujourd'hui dangereusement. Une Europe divisée, technocratique, enchaînée à ses dogmes néo-libéraux et incapable d'imaginer des politiques alternatives. C'est à nous de le faire. L'urgence est là, forte. Les vieux relents xénophobes et populistes resurgissent toujours dans les moments de crise, d'incertitude. En s'ouvrant le champ des possibles, en étant des citoyens actifs, en se demandant comment agir ensemble afin de changer cette société de plus en plus invivable, les solutions de facilité basées sur le repli sur soi, le refus de l'autre seront balayées. Beau programme pour 2011. Alors, au boulot !

Emmanuel Vire

Du mépris aux actes

La brutalité des attaques du président de la République et de ses sbires a dessillé les yeux de nombreux journalistes sur la véritable nature du sarkozysme. Inventaire et explications.

par Michel Diard

Les journalistes auraient dû se méfier de Sarkozy. Le ministre de l'Intérieur et le candidat à la présidence de la République leur témoignait déjà un profond mépris. Rappelons-nous cette photo prise le 20 avril 2007 en Camargue. Nicolas Sarkozy est en tenue de gardian. La posture est maladroite, mais la mise en scène est parfaite. L'apprenti cow-boy est arrogant. À proximité, une bétaillère tirée par un tracteur et, dans la bétaillère, une forêt de micros et d'appareils photos. La scène est ridicule. Comment les journalistes ont-ils pu accepter une telle promiscuité et une telle humiliation ? Des journalistes parqués dans une bétaillère ! Visiblement, Nicolas Sarkozy, qui allait être élu quelques jours plus tard, s'est délecté de la situation. La profession, au comble de l'éblouissement, n'a pas eu de mots pour s'offusquer.

Humiliations télévisées

Les humiliations se sont multipliées, notamment lors de ses interventions télévisées. Le président de la République adore les journalistes qui lui posent des questions convenues ne le gênant en rien. Il les choisit, puis les jette pour en choisir d'autres, en fonction des choix de ses conseillers en communication. Gare à celui qui ne se comporte pas suffisamment comme une carpette ! Il est répudié sur-le-champ, comme Arlette Chabot, comme Patrick Poivre d'Arvor et les autres.

Nicolas Sarkozy n'hésite pas à humilier un membre de la profession en public. La façon dont il s'en est pris à Laurent Joffrin, le 8 janvier 2008, à l'occasion de sa seule conférence de presse, en est le plus bel exemple. Quelque temps plus tard, il n'hésitera pas à téléphoner au patron de *Libération*, Édouard de Rothschild, pour dénoncer son « journal de merde ».

Toute la brutalité du personnage apparaît dans le choix de son vocabulaire. Imagine-t-on de Gaulle ou Mitterrand, qui, pourtant, n'avaient pas une appétence particulière pour les journalistes, s'en prendre de cette façon à leurs interlocuteurs ? Sarkozy se vante d'être l'ami de tous les patrons de médias. Il n'hésite pas à faire licencier Alain Genestar de *Paris-Match* ou Jacques Espérandieu du *Journal du dimanche* ; il conseille Elkabbach pour l'embauche d'un journaliste politique et choisit ses « intervieweurs » à la télévision.

L'hôte du palais de l'Élysée est colérique. Il en a fait la démonstration à de nombreuses reprises. À France 3 Lille, le 28 mars 2007, où il s'est emporté après la diffusion d'un reportage sur la fabrication des passeports biométriques qu'il a jugé « malhonnête ». Dix jours plus tôt, déjà dans les studios de France 3, avant son intervention dans l'émission « France Europe Express », il avait menacé de s'en aller sous prétexte que son attente était trop longue, non sans avoir eu des paroles menaçantes : « Toute cette direction, il faut la virer. Et ça ne va pas tarder. »

Cette antipathie pour France 3 s'est encore manifestée lors d'un épisode qui n'est pas à sa gloire. Installé le 30 juin 2008 dans les studios en compagnie des journalistes qui devaient l'interroger, Sarkozy a des paroles peu aimables. L'ambiance est glacée. La caméra tourne et la séquence se retrouve sur le site Rue 89. Le président de la République, fou de rage, intime l'ordre à Patrick de Carolis de porter plainte. Résultat : deux journalistes et un technicien de la chaîne et deux journalistes de Rue 89 sont entendus et placés en garde à vue.

Concours de vulgarité

Nicolas Sarkozy a à sa disposition un bataillon de chevau-légers, toujours prêts à ferrailler sur un claquement de doigts quand il n'ose pas faire le sale boulot. À ce jeu-là, il a ses préférés : citons en vrac Frédéric Lefebvre, Dominique Paillé, Nadine Morano, Xavier Bertrand ou Christian Estrosi. C'est à qui sera le plus zélé et, souvent, le plus vulgaire.

Le 1er mai 2008 (sans doute le choix de la date n'est-il pas innocent), Lefebvre s'était déchaîné contre l'AFP, coupable de ne pas avoir diffusé un communiqué de l'UMP. Le porte-parole de l'UMP, surnommé le « perroquet de Sarkozy », se délecte du rôle qui lui est assigné. L'affaire Woerth-Bettencourt lui a permis de donner la pleine mesure de son « talent ». Il a dénoncé « certains médias aux relents d'extrême droite et de trotskysme », puis, généralisant, tous les médias qui « considèrent chaque matin qu'il faut trouver un sujet pour déstabiliser le président ».

L'argument du complot médiatique avait été lancé dès le 12 juillet dernier par Sarkozy, interrogé par un David Pujadas subjugué : « Je ne suis pas naïf, je vois bien que derrière tout ça il y a des officines, il y a des gens. » Au passage, on admirera le style du président de la République...

Sarkozy ayant ouvert les vannes, les lieutenants s'en sont donné à cœur joie contre le site Mediapart. Estrosi a dénoncé « un site qui me rappelle les années trente » et Bertrand des « méthodes fascistes », pendant que Nadine Morano, elle, parlait d'un « site de ragots, de déclarations anonymes ».

Xavier Bertrand s'était déjà illustré en s'en prenant au chef de l'édition de l'Aisne du *Courrier picard*, sur le plateau de la chaîne Public Sénat le 19 janvier dernier, réglant des comptes avec un journal qui, à ses yeux, était insuffisamment asservi.

Profitant de la touffeur estivale et de l'éloignement des lieutenants, Lionel Luca s'en est pris, lui, à l'hebdomadaire *Marianne* : « Il est paradoxal de dénoncer les dérives vichystes en utilisant les méthodes de la presse d'extrême droite d'avant-guerre, dont on sait ce qu'elle a été sous l'Occupation. »

Les mêmes mots...

Curieusement, on retrouve les mêmes mots et les mêmes attaques dans toutes les bouches de l'entourage du président de la République. Les laudateurs de Sarkozy ont-ils si peu d'imagination au point de se faire souffler les arguments à employer ou sont-ils à ce point assujettis ?

Le pouvoir de l'Élysée est aux abois. Au point de ne plus se contenter de mots qui blessent et de passer à l'acte ? Les journalistes enquêtant sur l'affaire Woerth-Bettencourt ont été victimes de « cambriolages » en chaîne. Ceux de Mediapart, du *Point* et du *Monde* ont vu disparaître leurs ordinateurs, soit de leur domicile, soit de leur bureau. Coïncidence ou atteinte délibérée aux sources des journalistes ? Une telle escalade serait le signe inquiétant d'un glissement progressif vers un régime autoritaire, voire une dictature molle dans laquelle l'information doit être sous contrôle.

Les élections présidentielle et législatives au printemps 2012 ne sont pas étrangères à ce contexte étouffant. Sarkozy fourbit ses armes pour museler toutes les oppositions et leur expression dans les médias. Le mépris pour les journalistes est d'abord un mépris pour la démocratie et pour l'information des citoyens. ■

> *"Le mépris pour les journalistes est d'abord un mépris pour la démocratie et pour l'information des citoyens"*

Les syndicats exigent une commission d'enquête

« Atteintes sans précédent à la liberté de la presse », « entorses à la Constitution », « menaces sur le droit des citoyens à être informés »…

Le 5 novembre, le SNJ, le SNJ-CGT et l'USJ-CFDT, les trois syndicats français membres de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), ont exigé une « commission d'enquête indépendante ». Ils estiment en effet que « le droit d'informer est gravement en danger en France, les journalistes étant de plus en plus la cible des plus hautes autorités de l'État ».

Le communiqué commun évoque les vols d'ordinateurs dont ont été victimes des journalistes enquêtant sur l'affaire Woerth-Bettencourt, mais aussi « les révélations du *Canard enchaîné [du mercredi 3 novembre]*, qui accuse l'Élysée d'« espionnage des journalistes » qui se livrent à une « enquête gênante » pour le pouvoir et son entourage, via les services de la DCRI (Direction centrale des renseignements intérieurs) ».

Les signataires « demandent à participer à cette commission aux côtés de personnalités indépendantes et de représentants d'organisations de défense des droits de l'homme […] pour savoir, par exemple, qui donne des ordres à la DCRI et à la Police nationale pour obtenir les factures téléphoniques de deux journalistes du *Monde* dans le dossier Woerth-Bettencourt ».

« Les démentis alambiqués sur ces affaires des divers responsables, à l'UMP comme au gouvernement, justifient d'autant plus cette demande de commission d'enquête », commentent les trois syndicats de journalistes.

La France a vécu au rythme de la lutte contre l'injuste et inefficace « réforme » des retraites. Injuste car elle évacue toute réflexion sur le partage des richesses et écrase les salariés, faisant passer l'âge légal de la retraite à 62 ans et la retraite à taux plein (pour les « carrières incomplètes ») à 67 ans. Inefficace car elle ne résout pas la question du financement, faisant craindre un nouveau recul social dans quelques années.

Photos : Thomas Ribolovski

Le SNJ-CGT a pris toute sa part dans cette lutte, jouant même un rôle moteur dans l'intersyndicale des journalistes. Les journalistes ont été nombreux à se mobiliser dans les grèves et les manifestations, à Paris comme en régions. Même dans des rédactions n'ayant rien de « bastions syndicaux », comme le quotidien gratuit Metro. La mobilisation a également entraîné des non-parutions des quotidiens nationaux. Les photos de cette page ont été prises dans les cortèges parisiens.

À 60 ans, ils sont déjà partis

La "réforme" des retraites voulue par Sarkozy prétend stimuler l'emploi des seniors. Un mensonge de plus. Témoignages de journalistes « seniors » poussés vers la porte par leurs patrons.

par Dominique Candille

Les salariés français quittent en moyenne le marché du travail à 58,5 ans (chiffre de l'OCDE). C'est rarement un choix. C'est le plus souvent le résultat d'un licenciement. Michel, grand reporter actuellement à la retraite après quelques mois de chômage, raconte : *« La fin de ma carrière a été assez traumatisante. Plus j'avançais en âge, moins je partais en reportage, sans que cela soit une demande de ma part. Les sujets que je proposais étaient rarement retenus. Bref, j'étais mis au placard. Sans explications. »* Alors, quand la direction de l'hebdomadaire dans lequel il travaille depuis près de vingt ans lui propose une « rupture conventionnelle », Michel n'hésite pas longtemps avant d'accepter. *« Je pensais prolonger un peu au-delà de 60 ans car j'avais encore un enfant étudiant à charge. Mais cette mise au placard était si humiliante et déstabilisante que partir m'a presque soulagé. »*

Trop chers, pas assez malléables

À l'exception de quelques icônes télévisuelles ou éditorialistes patentés, les seniors se font rares dans nos rédactions. Trop chers, pas assez malléables, moins « productifs », ils sont poussés plus ou moins élégamment vers la sortie. Élisabeth, rédactrice graphiste, 59 ans, galère depuis plus d'an à la recherche d'un emploi. *« J'ai été licenciée fin 2008, explique-t-elle. J'avais demandé une formation sur les nouveaux logiciels ; la réponse de la direction a été de me licencier. Un jour, ils m'ont convoquée. Ils avaient fait des "calculs pour moi", estimé le montant de mon allocation chômage jusqu'à la retraite. Ils m'ont fait miroiter le montant du chèque qu'ils me verseraient pour que je parte sans faire d'histoires. »*

Élisabeth refuse l'arrangement. Si un jugement des prud'hommes lui est favorable, elle n'en reste pas moins sans emploi. *« On n'ose pas me dire que je suis trop vieille. Soit je suis trop expérimentée pour le poste, soit je ne suis pas assez polyvalente. La retraite, c'est encore loin pour moi, car je n'ai pas assez cotisé. Alors, je suis souvent obligée d'accepter des petits boulots temporaires, et le salaire qui va avec. »*

On attend du gouvernement qu'il nous explique par quel miracle ces seniors jetés hors des entreprises vont retrouver un poste du seul fait que l'âge de la retraite sera repoussé à 62 ans. À vrai dire, personne n'est dupe sur la capacité de cette « réforme » à créer des emplois. Pas même les chefs d'entreprise, pourtant favorables dans leur immense majorité au report de l'âge légal de la retraite : 60 % d'entre eux estiment qu'un salarié ne peut rester en activité dans de bonnes conditions après 60 ans (sondage Ipsos, mars 2010).

Un rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), publié en mai 2010, prévoyait *« que l'augmentation de l'âge d'ouverture des droits à la retraite conduirait à une hausse des personnes en non-emploi. »* Le COR est souvent appelé à la rescousse par le gouvernement pour justifier le bien-fondé de sa réforme. Bizarrement ce chapitre du rapport est occulté.

Par ailleurs, l'Unedic (qui annonce un déficit de 13 milliards d'euros pour 2011) a déjà calculé que la réforme pourrait lui coûter très cher : entre 440 et 530 millions d'euros par an à partir de 2018. Le double de ce que rapportera en cotisations supplémentaires le recul de l'âge légal.

Si cette « réforme » des retraites est effectivement appliquée dans quelques mois, il faudra alors sauver l'Unedic. On peut craindre le pire.

Un mari, trois épouses et un fixeur

Un journaliste du* Point *enquêtant sur la polygamie s'est fait piéger. Il croyait interviewer par téléphone l'épouse d'un homme polygame. Au bout du fil, un jeune homme de 23 ans.

par Dominique Candille

Le numéro du 30 septembre du *Point* (n° 1985) affichait crânement en une un titre racoleur : « Immigration, Roms, allocations, mensonges, tout ce qu'on n'ose pas dire ». La couverture était illustrée par le portrait d'une petite fille Rom. Le dossier en pages intérieures prétendait offrir des analyses et reportages sur le terrain, dont une rencontre avec des familles polygames de Montfermeil. En fait, dans l'article titré « Un mari, trois épouses », on lit surtout le témoignage d'une Malienne de 32 ans prénommée Bintou, « au joli visage légèrement scarifié de chaque côté des yeux », troisième épouse d'un homme d'une soixantaine d'années. Sauf que les journalistes du *Point* ne l'ont jamais rencontrée. Et pour cause : Bintou n'existe pas ! Elle s'appelle en fait Abdel, un jeune de 23 ans, devenu fixeur[1] pour les journalistes depuis les émeutes de 2005. Au téléphone, il contrefait sa voix et se fait passer pour une épouse de polygame, dont le fils serait au bord de la délinquance. Et il accumule tous les poncifs et clichés sur ce thème.

Abdel est peut-être un farceur mais, en tout cas, il a pris soin de filmer et enregistrer son entretien téléphonique pour authentifier la supercherie avant de la dévoiler. Énervé par la mauvaise image des banlieues véhiculée par les médias, le jeune homme de Seine-Saint-Denis aurait voulu donner une leçon aux journalistes. Il l'explique ainsi sur le site Libération.fr (4 octobre 2010) : « Je lui ai pondu une histoire basique, complètement dans le cliché. Je lui ai dit tout ce qu'il voulait entendre. […] Je voulais montrer que les journalistes ne font plus leur boulot d'investigation. Ça fait longtemps que j'avais ce projet en tête, et c'est tombé sur lui. »

Quatre jours pour boucler le dossier

Lui, c'est Jean-Michel Decugis, un grand reporter de 44 ans, spécialiste depuis vingt ans de la banlieue[2]. Contacté par téléphone, le journaliste du *Point* tient d'emblée à préciser les choses : pour lui, il n'a pas bidonné, il s'est fait piéger. Et il assume ses erreurs. « Je n'aurais jamais dû traiter ce sujet par téléphone, reconnaît-il. Et, surtout, j'aurais dû écrire que le témoignage avait été recueilli de cette façon. J'ai eu le tort de faire confiance à mes contacts. Je devais rencontrer une épouse de polygame par l'intermédiaire d'Abdel et, au dernier moment, il m'a dit que cela ne serait pas possible. J'ai alors accepté de faire l'interview par téléphone. » Parce qu'il était pressé, parce qu'il ne disposait que de quatre jours pour boucler le dossier, Jean-Michel Decugis n'a pas pris le temps de faire les vérifications nécessaires, encore moins de chercher des témoins plus fiables et plus indentifiables. On peut aussi se demander comment il est possible de décrire physiquement une personne que l'on n'a jamais rencontrée.

Travail "au moindre coût"

Cependant, on aurait vite fait de rejeter toutes les fautes sur les seuls auteurs du dossier. La direction du *Point* – qui assure le journaliste de tout son soutien – essaie de s'en sortir à bon compte et veut attaquer en diffamation tous ceux qui parlent de bidonnage. Au sein de la rédaction, la gêne s'est installée. La société des rédacteurs du *Point*, dénonçant la surcharge de travail et l'accélération des cadences, a interpellé la direction pour lui demander « quelles procédures elle comptait mettre en place pour éviter d'autres erreurs préjudiciables à l'image du journal ».

Mais plus que de procédures, ce sont de moyens dont les journalistes auraient besoin pour mieux informer. « On travaille toujours dans l'urgence », explique Christine, déléguée syndicale SNJ-CGT. « Nous sommes en sous-effectif et il faut boucler les dossiers de plus en plus rapidement et au moindre coût. Alors, dans certains services, on privilégie les interviews par téléphone plutôt que le reportage sur le terrain. La direction doit assumer ses responsabilités et nous permettre de travailler dans de bonnes conditions. Autrement, on peut craindre que ce type de dérapage se multiplie. »

La direction n'a pas donné de réponse aux diverses interpellations internes. Elle a juste permis au journaliste piégé de s'expliquer dans le numéro suivant du *Point*, et a présenté ses excuses aux lecteurs. ■

1. Terme qui désigne habituellement les accompagnateurs des journalistes, en particulier dans les pays dangereux.

2. Jean-Michel Decugis est notamment l'auteur de Paroles de banlieue *(Plon, 1995) et de* Place Beauvau, la face cachée de la police *(Laffont, 2006).*

PHOTOJOURNALISME

Les reporters-photographes au cœur de la cible

L'année 2010 aura été l'*annus horribilis *du photojournalisme en France, avec les liquidations des agences Gamma et Sygma. Le ministre de la Culture a multiplié les déclarations et créé une mission. Au final, toute la profession est menacée.

par Michel Diard

Les reporters-photographes ont sonné l'alarme pendant longtemps avant que le ministère de la Communication ne fasse une découverte surprenante: «Le secteur du photojournalisme connaît actuellement une crise économique majeure.» L'agonie des agences comme Gamma ou Sygma ne date pourtant pas d'hier.

Gamma, fondée en 1966 par des photographes (dont Raymond Depardon) avait été rachetée en 1999 par Hachette (groupe Lagardère), qui déclarait vouloir créer un pôle photographique français pour s'opposer à la concurrence des milliardaires américains Getty et Bill Gates. Lagardère avait aggloméré sept autres agences autour de Gamma: Rapho, Hoa-qui, Jacana, Explorer, Top, Keystone et Stills. Il a multiplié les erreurs par incapacité et a fini par se débarrasser du tout en 2007 auprès d'un fonds d'investissement, Green Recovery, tout aussi incapable que lui. Mais, au moins, Lagardère n'avait pas à être montré du doigt lors de la liquidation des agences rebaptisées Eyedea. Celle-ci est intervenue au printemps 2010.

L'agonie de Sygma a été plus longue. L'agence créée par Hubert Henrotte en 1973 avait vu le milliardaire Robert Maxwell entrer dans son capital en 1987, puis le groupe Oros Communication en prendre le contrôle en 1990. Ensuite, ce sont les groupes Nicephore Communication (en 1996) et Perseus (en 1997) qui se sont succédé, avant de céder le pouvoir à Bill Gates et à son groupe baptisé Corbis en 1999. Corbis avait regroupé, lui aussi, d'autres agences autour de Sygma (Tempsport, Saba, Outline, Kipa et Stockmar) et s'était «illustré» par le licenciement de tous ses reporters-photographes en novembre 2001. Son patron a jeté l'éponge au printemps 2010, lui aussi.

Budgets rognés

Ce ne sont que les exemples les plus symptomatiques. Aucune agence n'a échappé à une crise engendrée aussi bien par les incompétences de leurs dirigeants que par la nouvelle attitude de la presse écrite, elle aussi entre les mains de capitalistes qui rognent sur les budgets et pour lesquels l'information est une source de profit avant d'être un instrument de culture et de démocratie.

Le réveil du ministère de la Culture et de la Communication est donc bien trop tardif pour espérer redonner aux agences françaises leur réputation internationale d'hier. Néanmoins, le SNJ-CGT était curieux de voir ce qui pourrait être proposé par la mission relative au photojournalisme mise en place au printemps. Idem avec les propositions faites à l'issue d'une étude et d'un rapport de deux inspecteurs de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC). Le cabinet du ministre avait fixé trois missions à l'IGAC: étudier les conditions d'exercice du métier de photojournaliste (aspect sociaux et économiques); la préservation et la valorisation des photographies d'actualité ayant une valeur patrimoniale dans le respect des droits de leur auteur ou de ses ayants droit; la mise en œuvre d'un mécanisme de soutien à la production. Le rapport «Photojournalistes: constat et propositions», rendu public dans le cadre de «Visa pour l'image» fin août, a confirmé les craintes du SNJ-CGT.

On passera sur le constat qui ne fait que confirmer ce que dit le syndicat, à savoir que la profession est sinistrée. Ce n'est guère original. En revanche, les propositions qu'il avance sont alarmantes.

Contourner la loi Cressard sans y toucher

Alors même que le ministère prend l'engagement solennel de ne pas toucher à la loi Cressard, la proposition 3 du rapport dit «saisir la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels et la commission supérieure, afin que seuls les critères déterminés par la loi soient pris en compte pour la délivrance de la carte d'identité des journalistes». Cette phrase mérite d'être traduite en langage clair. La loi Cressard instaure depuis 1974 une présomption de lien de subordination entre une entreprise de presse et un journaliste, «quels que soient le mode et le montant de la rémunération, ainsi que la qualification donnée à la convention par les parties». Les patrons combattent cette disposition essentielle pour les pigistes depuis l'adoption de la loi en... 1974! La crise qui touche les reporters-photographes est une aubaine pour eux. On ne revient pas sur la loi Cressard, certes (on évite ainsi un conflit social majeur, toujours possible), mais on la contourne. Si la carte peut être accordée à des reporters-photographes dont l'essentiel des ressources relève de la mode, du *corporate*, de l'édition ou de la communication, la notion de lien de subordination devient très aléatoire.

On a alors entendu des représentants patronaux soutenir que le statut d'auto-entrepreneur n'est pas contradictoire avec le statut de journaliste. Curieusement, les patrons ont reçu le renfort du président de la commission supérieure de la CCIJP, Pierre Guerder, par ailleurs doyen de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation, qui défend l'attribution de la carte aux auto-entrepreneurs, aux journalistes payés en droits d'auteur, en honoraires, etc.

Les quatorze autres propositions du rapport sont des «mesurettes» sans portée réelle pour améliorer la situation des reporters-photographes, même si certaines d'entre elles sont nécessaires, comme l'instauration d'un système de gestion collective des droits pour les «photos orphelines», c'est-à-dire dont l'auteur n'est pas connu. Le nombre de ces photos «orphelines» ne cesse de s'accroître.

Bref, les reporters-photographes ont été instrumentalisés et les patrons ont trouvé auprès du ministre et de ses services des relais suffisamment efficaces pour remettre en cause le statut du journaliste. Car on ne voit pas pourquoi les conditions d'attribution de la carte d'identité seraient différentes pour les reporters-photographes et les rédacteurs, par exemple.

Hadopi ouvre une voie dangereuse

Il s'agit d'un vaste plan de remise en cause du statut du journaliste, adopté par le Parlement en 1935. Les patrons sont pressés de terminer le travail entrepris grâce à l'adoption d'articles de la loi Hadopi, laquelle a introduit la notion de «famille cohérente de presse» (pour spolier les journalistes de leurs droits d'auteur) et la modification du contrat de travail grâce à l'amendement Kert, qui précise: «La collaboration entre une entreprise de presse et un journaliste professionnel porte sur l'ensemble des supports du titre de presse tel que défini au premier alinéa de l'article L 132-35 du code de la propriété intellectuelle, sauf stipulation contraire dans le contrat de travail ou dans tout autre convention de collaboration ponctuelle.»

La lutte des reporters-photographes est celle de toute la profession pour défendre un statut, qui, malgré tout, préserve encore la profession des dérives les plus graves. ■

> *"La lutte des reporters-photographes est celle de toute la profession pour défendre un statut, qui, malgré tout, préserve encore la profession des dérives les plus graves"*

Quand les photographes plaident, ils gagnent

Quand les reporters-photographes plaident, leur statut de journaliste et d'auteur est confirmé. Ils font également condamner les employeurs à de lourdes peines. Explications.

par Michel Diard

De nombreux employeurs persistent à défendre l'indéfendable: à les entendre, le lien de subordination du journaliste devrait entraîner la cession des droits d'auteur et la propriété des photos à l'éditeur. Ils défendent d'autant plus énergiquement qu'ils enragent en constatant que plusieurs jugements les ont condamnés lourdement. ▶

Quand les photographes plaident, ils gagnent

Le 27 janvier 2010, la justice a condamné l'agence Sipa à payer à un photographe, dont elle avait «égaré» plus de quarante-trois mille clichés, la somme de 1,2 million d'euros. De même, fin avril, la cour d'appel de Paris a condamné Corbis-Sygma à payer 1,5 million d'euros au reporter-photographe Dominique Aubert. En 2003, il avait demandé la restitution de ses photos. La cour a estimé que la perte de sept cent cinquante d'entre elles causait un grave préjudice à l'auteur. On se rappelle que cette condamnation avait entraîné la saisie des comptes bancaires de l'agence, motif aussitôt avancé par la direction pour se déclarer en cessation de paiement.

La "résistance manifestement abusive" de l'agence AKG

Une agence allemande, AKG-images, a été sommée par la justice de rendre l'intégralité de son fonds au photographe Daniel Frasnay, sous astreinte d'une amende de 300 € par jour de retard. Le jugement, rendu le 2 avril, avait critiqué «la résistance manifestement abusive dont fait preuve la société AKG» à remplir ses obligations envers Daniel Frasnay, âgé de 81 ans. En première instance, AKG avait été condamnée à restituer la totalité de ses archives, la cour ayant rappelé l'impossibilité pour un photographe d'aliéner l'ensemble de ses droits patrimoniaux sur ses œuvres, existantes ou à venir.
En outre, la cour a jugé que les photos ne pouvaient faire l'objet d'aucune modification (cadrage, changement de légende, etc.) sans accord de l'auteur, comme le prévoyait une disposition d'un accord signé entre les deux parties en 2006. Le caractère original d'une photographie (originalité provenant notamment du décor, de la pose du modèle, de l'angle et de l'instant de la prise de vue, du cadrage et de l'éclairage, etc.), qui porte «l'empreinte de la personnalité de leur auteur», a donc été réaffirmé.
C'est au nom de ce même principe que l'AFP a été condamnée par la cour d'appel de Paris dans un contentieux l'opposant à Georges Bartoli[1]. L'AFP opposait le fait que les photographies étaient strictement dépendantes du «contexte factuel dans lequel elles avaient été prises et que M. Bartoli n'ayant fait le choix ni de l'événement ou du sujet, ni de l'éclairage, ni de la composition, ne pouvait prétendre avoir fait œuvre originale». L'AFP niait donc l'originalité des photos. Loin de faire cas des arguments de l'agence, la cour d'appel consacre le droit d'auteur du photographe. Selon celle-ci, il appartenait à «l'AFP de démontrer dans quelle mesure le fruit du travail de M. Bartoli serait le fruit d'opérations contingentes et ne laisserait pas place à l'expression de son regard personnel […], que cette exigence était d'autant plus nécessaire qu'elle a exploité lesdites œuvres et ne prétend pas avoir soutenu à sa clientèle qu'elles étaient libres de droits».

« Présomption d'originalité »

L'AFP a été condamnée une seconde fois après avoir été assignée par vingt-six reporters-photographes. Une nouvelle fois, la direction niait l'originalité des photos, arguant même de la «spécificité du statut» de l'agence. Le tribunal a affirmé au contraire «qu'en prévoyant dans leur contrat de travail l'existence d'une clause de cession de droit d'auteur», «l'AFP a considéré que les photographies de ses salariés auteurs bénéficient d'une présomption d'originalité sans distinction» alors «qu'elle-même s'attache vis-à-vis des tiers à défendre les droits d'auteur qu'elle tire de cette clause sans distinction entre les œuvres». Enfin, la cour a estimé que les droits d'exploitation numérique n'ont pas valablement été cédés à l'agence, comme l'avait jugé le tribunal des prud'hommes. La cour d'appel considère en effet que les reproductions et diffusions numériques (sur Internet et ImageForum) sans le consentement des photographes constituent des actes de contrefaçon, «qu'en effet, la numérisation des photographies au sein d'une base de données est à l'origine de nouvelles activités commerciales des photographies pour tous les usages numériques, tous les produits dérivés, dont les utilisations en ligne qui ont permis à l'AFP de développer son activité au-delà de sa mission traditionnelle. En effet, la mission légale de l'AFP est celle de rechercher et de diffuser en temps réel des documents d'information afin de rendre compte de l'actualité.»
En conclusion, ces jurisprudences ont conforté les droits d'auteur des journalistes et, en l'espèce, des reporters-photographes. Il reste à faire échec à toute nouvelle tentative de légiférer pour revenir sur ce statut du journaliste, à la fois salarié et auteur. ■

1. Voir Témoins n° 40, d'avril-mai-juin 2010.

Paroles de photographes

Difficultés pour financer des reportages, pour vendre des photos dans la presse, paiements en droits d'auteur au mépris de la loi… Quatre photographes, aux parcours différents, se confient sur les réalités quotidiennes de leur métier.

par Ludovic Finez

"L'immédiateté empêche la réflexion"

Eric Cabanis

«On jouit d'une liberté assez importante à l'AFP, pour l'instant, grâce notamment à notre statut de 1957, même s'il existe des menaces[1].» Aujourd'hui basé au bureau de Toulouse, Éric Cabanis travaille depuis plus de vingt ans à l'AFP. Un parcours qui l'a mené à Marseille, Strasbourg, Paris, Madrid ou Lyon, mais également en Bosnie ou en Somalie. Côté technique, «l'arrivée du numérique nous a soulagés d'un poids», estime-t-il. En reportage, plus la peine de s'encombrer avec la «valise labo» pour le développement des films. La disparition de cette contrainte devrait permettre de «rester plus longtemps sur les sujets, d'aller plus en profondeur». Sauf que l'arrivée du numérique s'est accompagnée d'une exigence d'«immédiateté pour les sites Internet». «On nous demande de travailler quasiment dans l'instant. C'est un danger. On a l'impression de devenir des faiseurs d'images et non plus des photojournalistes.» Lors des dernières manifestations sur les retraites, il a été demandé aux photographes d'envoyer des images dès le premier quart d'heure. «Je refuse», précise-t-il, ajoutant immédiatement: «Je suis titulaire *[à l'AFP]*, et je suis connu pour mes prises de position. Une partie des photojournalistes sont pigistes, et ceux-là sont souvent contraints d'accepter:» L'AFP a déjà testé, lors de matchs de foot, un nouveau système qui permet d'envoyer automatiquement les images au *desk*. Une fois la photo prise, elle échappe donc à son auteur. «Ça me semble grave», commente Éric, pour qui cette rapidité va «à l'opposé du travail de réflexion» et de recul sur l'événement. Ce «constat du travail dans l'instant», il le fait autant pour l'AFP que pour un grand nombre de petites agences de presse. «Il existe encore des photojournalistes qui font du travail de fond, heureusement. Mais on sait aussi que ce type de reportage est peu publié.»

1. À ce sujet, voir page 19.

"Beaucoup perdent leur carte de presse"

Bruno Amsellem

Ces dernières années, Bruno Amsellem a notamment travaillé pour le bureau lyonnais du quotidien gratuit *20 Minutes*. Désormais, il collabore essentiellement avec l'agence Signatures. Il répond aussi à des commandes d'entreprises, ce qu'on appelle le *corporate*. «Je prends du plaisir à le faire», confie Bruno, qui ajoute qu'il est «économiquement difficile de ne vivre que de la presse». Le *corporate* est mieux rémunéré que la photo de presse. Or, pour conserver la carte de journaliste, il ne faut pas que le «hors presse» constitue plus de la moitié de la rémunération. «Pas mal de photographes indépendants commencent à perdre leur carte de presse de cette façon, note-t-il. L'année prochaine, je vais sûrement devoir aller défendre mon cas devant la commission.»

«Faire du photoreportage coûte de l'argent. La plupart du temps, on finance nous-mêmes nos reportages, pour proposer, à notre retour, des sujets aux magazines. […] J'ai fait un travail de trois ans sur les Roms. Le sujet a été publié dans *le Monde magazine*. Quand, ensuite, j'ai fait la tournée des autres journaux, soit ça ne les intéressait pas, soit on me disait: "C'est très bien, mais c'est déjà sorti dans *le Monde Magazine*".» Autant dire qu'une seule publication pour un travail de trois ans n'est pas économiquement viable pour un journaliste.

Alors, parfois, il faut se tourner vers d'autres sources de financement. Ainsi, ce travail sur les Roms est également exposé dans un musée. Il a par ailleurs bénéficié de participations provenant de la Région Rhône-Alpes, de la Fondation Abbé Pierre et du Conseil de l'Europe. Autant de rentrées financières qui, elles non plus, ne peuvent compter pour l'obtention ou le renouvellement de la carte de presse.

"Combien d'histoires ne seront pas racontées ?"

Bernard Rondeau

Un euro et trente-six centimes. Dans son dernier relevé envoyé par l'agence Sipa, Bernard Rondeau a vu deux de ses photos publiées par le site du *Nouvel Observateur* rémunérées moins de 2 €. 20 € pour une photo parue dans *la Manche libre*, 30 € pour une autre dans *Métro*. Pour lui, qui évoque «l'âge d'or du photojournalisme», le contraste a de quoi désespérer.

Installé pendant cinq ans, dans les années quatre-vingt, en Amérique du Sud, il se souvient de reportages pour des magazines français payés plus de 20000 F (environ 3000 €). Ou d'un contrat de deux mois au Nicaragua pour *Time Magazine* rémunéré 300 dollars par jour, plus les parutions. «On vivait bien de notre travail.» Aujourd'hui, «comment veux-tu partir en Afghanistan comme indépendant?» Il cite l'exemple d'un des lauréats 2010 de Visa pour l'image, Corentin Fohlen, «un super bon». Avant d'avoir reçu ce prix, son reportage sur la Thaïlande n'avait été publié que par le magazine allemand *Stern*. «Il y a un vrai problème de prix *[payé pour les reportages]* et de ligne éditoriale dans les magazines. À cause de cela, combien d'histoires ne seront pas racontées? Il n'y a jamais eu autant de photos dans les journaux et autant de photographes pauvres.» Dans ce contexte, Bernard estime avoir la chance de bénéficier d'une certaine notoriété, notamment pour son travail à long terme sur les travailleurs sans-papiers. Il peut aussi se permettre de «s'autofinancer» dans l'attente de parutions. Dans ses reportages de fond sur les piquets de grève, il rencontre peu de confrères. En revanche, sur une manifestation qui risque de dégénérer, les boîtiers photo se bousculent, car ce sont ces images qui se vendront.

L'autre constat de Bernard, c'est la généralisation de la rémunération en droits d'auteur, alors que, légalement, le seul statut compatible avec le journalisme est le salariat. Bernard, qui dénonce cette «concurrence déloyale», essaie tant bien que mal d'imposer la pige salariée à chacun de ses employeurs, du moins dans la presse. Dernièrement, il exposait à Visa pour l'image, à Perpignan. Une représentante d'une agence photo s'est intéressée à son travail. «Il faudra que tu sois auto-entrepreneur et faire une facture», l'a-t-elle prévenu d'emblée. «J'ai dit non», raconte Bernard. Elle a rappelé pour proposer des droits d'auteur. Mais de pige salariée, il n'était toujours pas question.

"Écœuré par le comportement des agences et des journaux"

Thomas

«Je ne vends plus de photos. Ou alors une ou deux par trimestre.» Thomas a traîné ses guêtres dans de nombreuses rédactions: l'agence Sygma, où il a appris le métier en légendant les photos des autres, le *Quotidien de Paris*, où il avait «enfin atteint le rêve de [sa] vie», le magazine de cinéma *Première*, la presse quotidienne régionale… Aujourd'hui, il a un contrat dans un magazine spécialisé, qui ne lui suffit pas pour vivre: «Je me retrouve dans une situation financière très difficile.» Il essaie donc, en parallèle, de poursuivre son activité de photographe indépendant. Essaie car, face à «la concurrence déloyale des agences qui cassent les prix», il a du mal. Ainsi, il ne comprend pas que l'AFP, pour faire du «business», fasse «alliance avec la banque d'images Getty».

Tri des photos, traitement par un logiciel photo, écriture des légendes, «en tant qu'indépendant, tu fais tout tout seul, pour, au final, vendre zéro photo.» «Je suis écœuré par l'attitude des agences et des journaux», poursuit-il. Des iconographes à qui il proposait son travail lui ont ainsi confié avoir «ordre de ne pas prendre de photos aux indépendants» et de se contenter des contrats passés avec les agences. Thomas dénonce aussi cette pratique assez répandue qui consiste à s'arranger pour récupérer des photos gratuites, notamment auprès d'entreprises qui font l'objet d'un article. Quand il arrive malgré tout à placer une de ses photos, «entre la publication et le paiement, il peut se passer parfois trois mois».

«Autrefois, conclut-il, les journaux étaient tenus par des passionnés, des journalistes ou des gens fous de presse. Maintenant, ils sont tenus par des financiers. La première chose qui saute, c'est la photo.»

Les mots bleus sud-africains

On a beaucoup écrit, cet été, sur les « mutins de Knysna » après l'échec des Bleus à la Coupe du Monde de football en Afrique du Sud. Mais les journalistes sont-ils, eux, au-dessus de toute critique ?

par Alain Vernon*

L'*Équipe* a brisé ce qui était jusqu'à présent un tabou dans la presse française, avec ce titre choc, immense, sur sa une du samedi 19 juin : « Va te faire enc…, sale fils de p… » Le quotidien sportif évoquait les propos d'Anelka contre son entraîneur, à la mi-temps du match perdu par les Bleus contre le Mexique, le 17 juin. Un titre digne des « meilleurs » tabloïds anglais, qui déversent leur bile contre les footballeurs du championnat britannique à longueur d'année.

Cette violence de la presse écrite contre les Bleus s'est emparée de beaucoup de journaux, de radios et de télévisions. L'hallali fut quasiment complet lorsque les Bleus ont refusé de s'entraîner à Knysna, leur camp de base de luxe sur la côte sud-africaine, en soutien à Nicolas Anelka, renvoyé à Paris par la Fédération française de football après ses propos injurieux contre le sélectionneur national.

Se souvenir de 1998

Au cœur de ce drame national, de cette déchirure du sport français, les journalistes ont-ils rempli leur rôle ? Les journalistes ont-ils franchi une frontière interdite ? Ont-ils des reproches à se faire et comment les Bleus ont-ils conduit la presse à tant de rancœur ? Nous avons interrogé ces journalistes présents à Knysna, superbe petite bourgade balnéaire au bord de l'océan Indien.

Pour mieux comprendre ce déferlement de critiques envers les Bleus, il faut remonter au triomphe de 1998, époque bénie où Zidane rayonnait sur le foot mondial et où la France « black-blanc-beur » servait de rustine aux maux de toute la société française. En 1998, la presse française ne se gênait pas pour se moquer du sélectionneur national Aimé Jacquet, avant son succès en Coupe du Monde, ce « monsieur gentil » au profil de curé ou d'instituteur qui ne pouvait rien gagner…

Et puis la presse moqueuse a dû ravaler son encre. Pendant des années, les Bleus (champions du monde, champions d'Europe, n° 1 au classement mondial) étaient intouchables. À tel point que les Bleus qui ont succédé à la génération championne du monde avaient la certitude d'être les meilleurs à chaque rendez-vous. Y compris lorsque Raymond Domenech (le fils désigné d'Aimé Jacquet) s'était retrouvé en finale de Coupe du Monde en 2006 par la seule grâce de Zizou, qui avait accepté de revenir sous le maillot bleu pour l'intérêt supérieur de la nation.

Le réalisme aurait dû s'imposer

Puis vint le temps où le réalisme aurait dû s'imposer au football français : l'échec à l'Euro 2008, les boutades grotesques et les conférences de presse surréalistes de Raymond Domenech, l'isolement coupable autour des joueurs, l'isolement des joueurs eux-mêmes, stars surpayées à l'étranger mais pas toujours titulaires incontestables dans leurs clubs, l'incurie de la Fédération... Rappelons encore l'optimisme forcené de certains médias liés financièrement aux Bleus et qui vendaient partout la marque France avec de juteux contrats d'équipementiers.

Lorsque la France débarque en Afrique du Sud en juin 2010, la sélection nationale n'est plus que le fantôme de celle de 1998 et 2000. Et la qualification ne tient qu'à une main honteuse de Thierry Henry contre l'Irlande. Le sélectionneur n'a pas réussi à donner un style de jeu à son équipe, où la plupart des ténors ne sont même pas titulaires dans leurs clubs. Les clans sont légion ; les cultures si différentes qu'elles vont conduire à l'éclatement du groupe. Résultat : la France se noie dans les défaites successives. L'image des Bleus est désastreuse et, pour leur dernier match contre les Bafana Bafana, 75 % des Français souhaitent même leur échec. Avec le refus de Domenech de serrer la main du sélectionneur brésilien de l'Afrique du Sud, la coupe est pleine.

La revanche des journalistes

Les journalistes de *l'Équipe* ont alors pris leur revanche de 1998 : Jacquet intouchable, mais Domenech touché, coulé ! Les Bleus, icônes légendaires, devenus des mutins grévistes à Knysna ! Les journalistes – privés de contacts avec les joueurs pendant l'ère Domenech, pris pour cible par l'humour grinçant du sélectionneur – s'engouffrent rapidement dans la plaie béante du foot français retombé à la 21e place mondiale.

« On n'a pas toujours eu le recul nécessaire », concède l'un des journalistes présents à Knysna. Que se serait-il passé si le quotidien sportif *l'Équipe* ne s'était pas emparé des propos de vestiaire d'Anelka ? Que se serait-il passé si le caméraman de France 2 n'avait pas surpris l'altercation entre le capitaine Patrice Evra et son préparateur physique ? Que se serait-il passé si Raymond Domenech n'était pas venu lui-même lire la lettre des mutins devant un parterre de journalistes goguenards ? Même en cas d'échec des Bleus en Afrique du Sud, que se serait-il passé si la presse n'avait pas été ignorée à ce point par l'équipe de France, retranchée dans son hôtel de luxe devenu le bunker de la honte ?

Le comportement de la nouvelle équipe de France de Laurent Blanc tranche avec celui de son prédécesseur : communication à tout-va, rond de jambes avec les médias, interventions multiples du sélectionneur sur les ondes et sur les plateaux télé… les Bleus doivent reconquérir le public et les médias. L'histoire d'amour tourmentée entre l'équipe de France et les médias n'a peut-être pas fini de nous surprendre. ■

** Alain Vernon était l'un des envoyés spéciaux de France 2 en Afrique du Sud.*

Le SNJ-CGT a appris avec tristesse la mort de Maurice Vidal le 6 janvier à l'âge de 91 ans

- Maurice Vidal, résistant dans le réseau Combat, a connu une longue carrière de journaliste : à *Sport* puis à *Libération* (le quotidien d'Astier de la Vigerie) et aux Editions Miroir-Sprint. Membre du Parti communiste, Maurice Vidal déploie une activité syndicale dans deux directions. D'abord au sein du SNJ-CGT dont il est l'un des dirigeants, puis de l'Union syndicale des journalistes sportifs (USJSF) dont il sera le président de 1971 à 1991. Quand les quatre syndicats, SNJ, SNJ-CGT, SJF-CFDT et SGJ-FO créent l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ), après 1968, ils en confient la présidence à Maurice Vidal.

- À ce titre, il représentera la presse écrite au conseil d'administration de l'ORTF. Il représentera également la profession au Conseil supérieur de l'AFP. Journaliste sportif reconnu, Maurice Vidal a suivi de nombreux Tour de France et les Jeux olympiques, pour *Miroir-Sprint* et *Miroir du Cyclisme*.

- Le SNJ-CGT salue sa mémoire et présente ses condoléances à sa famille.

Prise de contact en forme de mise au point...

Le SNJ-CGT de France Télévisions a rencontré le nouveau PDG et le nouveau directeur de l'information. Le syndicat a réaffirmé ses exigences en termes de conditions de travail et de qualité de l'information.

par Jean-François Téaldi*

… avec le PDG Rémy Pflimlin

La CGT de France Télévisions (SNJ-CGT et SNRT-CGT) a fait part au PDG Rémy Pflimlin de ses revendications et demandes d'éclaircissements sur ses déclarations concernant le financement, l'organisation, l'avenir de France 3 et RFO, le «global média», l'industrie de programmes, l'emploi, le plan de départs en retraite, les conditions de travail et la négociation de la convention collective, qui a repris le 9 septembre. Une négociation mal partie, d'ailleurs, la direction ayant confirmé qu'elle n'avait pas l'intention de revenir sur la suppression des automatismes salariaux et sur celle des commissions paritaires. Bonjour le «changement» ! Le SNJ-CGT a également interpellé Rémy Pflimlin sur l'information.

Rédactions, JT, Web

Suite à la nomination d'un directeur des rédactions de France Télévisions et l'assurance donnée par le PDG sur la pérennité des rédactions nationales de France 2, France 3 et RFO, le SNJ-CGT a demandé que des directeurs de l'information soient nommés sur chaque chaîne. Réponse: le PDG va réfléchir à cette question avec Thierry Thuillier, le nouveau directeur de l'information de France Télévisions. En ce qui concerne l'information sur le Web, le SNJ-CGT a également rencontré Bruno Patino (qui gère désormais le dossier du numérique à France Télévisions) pour lui soumettre sa revendication de création de services Web spécifiques dans les rédactions et sa proposition des définitions fonctionnelles adaptées.

Éthique, pluralisme, Europe

Le SNJ-CGT sera particulièrement vigilant sur le respect de la liberté des journalistes et du pluralisme, notamment en vue de l'échéance présidentielle de 2012, mais pas seulement. Il s'est opposé aux propositions de la direction sortante concernant les «principes professionnels», un document de sept pages qui restreindrait et graverait dans le marbre notre travail au quotidien, touchant même à la liberté de conscience et d'expression. Le syndicat a exigé qu'un magazine annoncé sur le thème de l'Europe ne soit pas financé par la Commission européenne, pour ne pas confondre information et communication.

En finir avec la précarité organisée

À l'occasion des neuf cents départs en retraite, le SNJ-CGT a demandé la réouverture de négociations en vue de la requalification des CDD en CDI et le respect des textes pour tous les pigistes de RFO qui en sont privés (lire également page 22), à l'inverse des journalistes de France 2 et France 3.

Sarkozy : affaire de la cassette

Le SNJ-CGT a demandé le retrait de la plainte de France Télévisions dans l'affaire de la cassette Sarkozy, qui a mis en cause des journalistes et techniciens de France 3 et de Rue 89[1]. La direction nous a fait savoir depuis lors qu'il n'en était pas question. Continuité, donc.

1. Cette vidéo diffusée par Rue 89 montrait un Nicolas Sarkozy passablement énervé et arrogant envers le personnel de France Télévisions. Elle avait été enregistrée sur le plateau de France 3, avant une interview.

… et avec le directeur de l'information Thierry Thuillier

La rencontre avec le directeur de l'information de France Télévisions, Thierry Thuillier, est inédite, puisque la précédente directrice n'avait jamais daigné répondre à nos sollicitations. Au cours de cet entretien, le premier syndicat de journalistes à France Télévisions a déploré les conditions de travail dans les rédactions, fait part de son analyse des causes de l'érosion d'audience de nos JT, de ses propositions pour l'information sur le Web (qui doit bénéficier de services et de journalistes dédiés à l'intérieur des rédactions) et de son opposition à la polyvalence des fonctions.

Pour des JT en phase avec les préoccupations des téléspectateurs

Le syndicat partage les déclarations du directeur sur la nécessité de «qualité, rigueur, indépendance, contrôle des sources et expertise journalistique», ainsi que sa volonté de voir les éditions accorder «plus de place à l'international», de même que le regret que les journalistes ne fassent pas assez de propositions et que les conférences critiques soient désertées. Le SNJ-CGT ne partage pas, en revanche, sa «satisfaction» concernant le contenu des JT. L'érosion des audiences depuis deux-trois ans ne peut s'expliquer par la seule percée de la TNT. En réalité, les téléspectateurs ne se retrouvent pas dans ce que nous diffusons. Les exemples abondent de non-respect du pluralisme, de l'omniprésence d'«experts» adeptes des dogmes néolibéraux (voir le «débat» sur les retraites sur France 2), de la mise en image de reportages pompés dans la presse quotidienne, qu'elle soit nationale ou régionale. Les préoccupations des téléspectateurs doivent composer l'ossature de nos JT, avec des analyses permettant de comprendre les enjeux de société. Nos rédactions doivent retrouver les moyens de l'investigation.

France 3 : proximité et synergie entre les régions et le national

La force de l'information sur France 3, c'est la synergie national/régional/local, dont le 19/20 devrait être la vitrine. Le SNJ-CGT a dénoncé les conditions de travail à flux tendu: la «qualité» demande du temps. Les rédactions doivent retrouver des magazines.
Le problème de confiance de la rédaction envers l'encadrement a été soulevé: ligne éditoriale conformiste, manque de volonté de s'inscrire dans une visée citoyenne, tendance systématique à sur-représenter les faits divers, crédibilité de notre travail malmenée, nécessité de revenir à des dossiers…

RFO/France O : télés-pays et respect des identités

L'UCSA-CGT (syndicats CGT ultramarins) a demandé un directeur de l'information maîtrisant les réalités des Outremers, respectant les équipes rédactionnelles et un projet éditorial prenant en compte les réalités géopolitiques spécifiques à chaque zone française. Il a exigé que soit garantie une information sept jours sur sept pour les Ultramarins. Les télé-pays doivent rester des chaînes de radio et de télévision de plein exercice. Les JT en langue vernaculaire et les relations avec les pays voisins des zones géographiques où sont implantées les télé-pays doivent être développés.

France 2 : refus des caméras cachées

Les JT accordent trop de place aux faits divers, et les sujets de société renvoient trop à la responsabilité individuelle des citoyens, sans évoquer celle des pouvoirs politiques ou économiques. Le SNJ-CGT estime que nous devons faire preuve de plus d'indépendance, avoir plus d'audace et un regard plus critique. Nous avons rappelé notre opposition au principe de la caméra cachée du magazine «Les infiltrés», en contradiction avec la Charte des journalistes, qui stipule qu'un «journaliste digne de ce nom […] s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaire, d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque ; le journaliste […] garde le secret professionnel ; […] ne confond pas son rôle avec celui du policier». ■

** Jean-François Téaldi est secrétaire général du SNJ-CGT de France Télévisions.*

Chronique d'une télé publique sous influences

Luttes de pouvoir, renvois d'ascenseur, intérêts personnels, gros sous… l'histoire des relations entre France Télévisions et les politiques, c'est tout cela à la fois. Le journaliste Marc Endeweld en a fait un livre.

par Jean-François Téaldi

Constat terrible que celui qui se dégage à la lecture de l'ouvrage de notre confrère Marc Endeweld[1], *France Télévisions, off the record, histoires secrètes d'une télé publique sous influences*, paru chez Flammarion. Le journaliste a mené deux cent trente entretiens avec ceux qui, depuis vingt ans, ont été mêlés de près ou de loin à la gestion de France Télévisions, dont l'auteur de ces lignes, qui a vécu tous les moments évoqués dans cet ouvrage et peut témoigner, côté syndical, de leur véracité.

La droite maîtresse du jeu

En mars 1993, Édouard Balladur, Premier ministre, demande la tête d'Hervé Bourges à la direction de la télé publique. Il est considéré par la droite, selon ses propos, comme «un rouge»: «Ma majorité veut des changements, vous êtes un symbole.» À cette époque, Patrick Le Lay (TF1) commence sa campagne contre «les chaînes d'État qui dilapident les fonds publics et faussent les règles de la concurrence. Il faut en finir avec la présidence commune tenue par un marxiste-léniniste.» Dès 1995, avec Nicolas de Tavernost (M6), ils réclament la réduction des écrans publicitaires.

En 1993, Xavier Gouyou-Beauchamps est sommé par Alain Carignon et Pierre Louette (conseiller d'Édouard Balladur, futur PDG de l'AFP) de retirer sa candidature au poste de PDG: «Si vous êtes élu, vous n'aurez pas les budgets.» Jean-Pierre Elkabbach tient sa revanche de 1981, soutenu par François Mitterrand, avec lequel il enregistre les entretiens qui seront diffusés après sa mort !

En 1995, les médias orchestrent le duel Balladur-Chirac, comme en atteste Marcel Trillat: «Jean-Luc Mano, directeur de la rédaction de France 2, convoque Paul Amar pour lui demander qui il soutenait. Paul a refusé de répondre. À TF1, Mano était mitterrandiste hystérique ; à France 2, il est devenu Balladurien frénétique. Quand Balladur venait, dix personnes l'accueillaient ; Chirac, personne.» Mano confirme: «Oui, Elkabbach voulait l'élection de Balladur.»

Fin mars 1994, France 3 organise un débat critique sur le CIP (contrat d'insertion professionnelle), en pleine révolte étudiante: Balladur refusera une rallonge de cent millions à France Télévisions.

En 1995, un audit est demandé par Alain Juppé. Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la Culture, critique la gestion de France Télévisions. La Cour des comptes enquête. «Derrière Elkabbach, il y avait Lagardère, qui voulait racheter France 2 en cas de privatisation.»

"Quand invites-tu Douste ?"

Le projet numérique sur TPS est conclu entre France Télévisions, TF1, M6, CLT-UFA (devenu depuis RTL Group) et Suez-Lyonnaise des Eaux. Cet attelage hybride, qui ne verra pas le jour, s'est réglé au sein du RPR entre les chiraquiens et les balladuriens.

Pierre-Henri Arnstam (directeur de la rédaction à France 2): «Pendant les municipales de 2001, Tessier *[PDG de France Télévisions]* et Baldelli *[directeur délégué de France 2]* venaient sans arrêt me voir: mais quand est-ce que tu invites Douste ?»

Automne 2004, Marc Tessier, qui candidate pour un second mandat à la tête de France Télévisions, est face à Xavier Gouyou-Beauchamps (France 3). Avant l'élection, ce dernier est harcelé par Philippe Douste-Blazy, qui veut passer au 20 heures: «Il s'était plaint auprès de Chirac que je ne renvoyais pas l'ascenseur», témoigne Xavier Gouyou-Beauchamps. Marc Tessier a le soutien de Dominique Ambiel (conseiller du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin), d'Alain Seban à la Direction des Médias, de Claude Chirac, du ministre de la Culture Donnedieu de Vabres, de Douste-Blazy… «C'était devenu une affaire d'État. Il fallait voter Tessier», rapporte un ancien membre du CSA. Douste-Blazy fêtera d'ailleurs au champagne l'élection de Tessier, qui lui renverra l'ascenseur: Baldelli (ancien conseiller de Nicolas Sarkozy) nommé à France 2, Priscille Garcin (ex-directrice de communication de Douste-Blazy) à France Télévisions, etc. La productrice Dominique Cantien, alors compagne de Douste-Blazy, se retrouve en bonne place sur les grilles de France 2 ; Dominique Ambiel produit sur France 3 ; un documentaire sur Douste-Blazy est diffusé sur France 5…

Juin 2005, tout le monde attend la candidature de Patrice Duhamel ; ce sera Patrick de Carolis. «Chirac ne voulait pas d'un ancien giscardien», confie un ancien membre du CSA. «Bernadette soutenait de Carolis en brûlant des cierges», selon un proche de De Carolis. Dominique de Villepin, qui soutenait Tessier, appellera plusieurs membres du CSA. En vain: de Carolis sera élu.

Le PS ? Pas mieux !

1984: la gauche libéralise le secteur audiovisuel. Depuis trente ans, elle voit d'un bon œil l'externalisation des programmes au profit du privé, considéré comme idéologiquement proche. Elle refuse l'augmentation de la redevance, propose de supprimer la publicité (qui sera réduite de 12 à 5 min par heure). Tout cela avec une absence totale de projet industriel et, au contraire, des plans d'économies successifs.

Été 1989: Philippe Guilhaume est élu PDG de France Télévisions, contre les candidats du PS au pouvoir et de l'Élysée, Hervé Bourges et Georges Kiejman. Pierre Desgraupes l'avertit: «S'ils sont contre vous, les promesses ne seront pas tenues ; si en plus ils ne vous aiment pas, ils vont cogner.» Effectivement, Guilhaume sera contraint de démissionner en décembre 1990, après une grève de cinq semaines à France 3. «Depuis Guilhaume, le CSA a veillé à ne pas nommer un candidat contre le pouvoir», explique David Kessler, ancien conseiller audiovisuel de Lionel Jospin et aujourd'hui cité pour la présidence d'Arte. En 1997, «pour Jospin, la question audiovisuelle n'était pas une priorité politique. Il pensait qu'il y avait beaucoup de coups à prendre. Résultat, il ne s'est pas investi. Il ne voulait pas entrer dans une guerre audiovisuelle», ajoute David Kessler. En revanche, Jospin soutient Jean-Marie Messier (Vivendi), qui investit dans le numérique: «Il était fasciné...»

Dans le programme du PS, dix lignes sont proposées par la commission médias, «qui se réunissait… à trois, car, au PS, nous ne sommes pas nombreux à nous intéresser au dossier», se souvient Didier Mathus, député socialiste. Cette commission prévoyait des dispositifs anticoncentration, mais «Matignon a

bloqué, à dix reprises. Trautmann a reçu des messages de Matignon lui demandant de laisser tomber. Pas étonnant: Anne Sinclair, femme de DSK, était directrice à TF1. Au PS, l'idée était qu'on ne pouvait pas gagner une élection contre TF1. Certains pensaient qu'en ménageant Bouygues, il serait reconnaissant», précise Didier Mathus.

Lobbying contre la loi anticoncentration

Pour protéger les rédactions, Catherine Trautmann, alors ministre de la Culture, propose de séparer les activités industriel- ▶

le snj cgt

Je désire recevoir un bulletin d'adhésion au SNJ-CGT

Nom: .....
Prénom: .....
Adresse: .....
Tél.: .....
Courriel: .....

À retourner au siège du syndicat:
Syndicat national des journalistes CGT
263, rue de Paris – Case 570 – 93514 Montreuil Cedex
Téléphone 01 48 18 81 78. Télécopie 01 48 51 58 08.
E-mail: snj@cgt.fr – Site Internet: www.snj.cgt.fr

les, tributaires des collectivités publiques, des activités de communication: «Le Lay est venu me voir, a protesté de peur de ne pas pouvoir siéger au CA», assure-t-elle. Bouygues, Jean Drucker (patron de M6), Patrick Le Lay (TF1) et Gérard Mestrallet (Suez) se succèdent chez Jospin. Les fabiusiens Claude Bartolone (ministre délégué à la Ville) et Frédérique Bredin mettent la pression sur la ministre rocardienne. La loi anticoncentration sera abandonnée en 1998, après une réunion avec Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn (ministre de l'Économie), Jean-Marc Ayrault (député-maire de Nantes), Daniel Vaillant (Relations avec le Parlement) et Catherine Trautmann.
Le gel des crédits décidé par la droite est poursuivi par Jospin. Trautmann souhaite assurer un financement pluriannuel pour France Télévisions. DSK et Christian Sautter (secrétaire d'État au Budget, qui remplacera ensuite DSK à l'Économie) la rappellent à l'ordre: «DSK était sceptique sur la capacité du service public à se réformer. Bercy bloquait sur la possibilité pour les chaînes de récupérer leurs bénéfices pour réinvestir.» La ministre propose une augmentation de la redevance de 5% ? Bercy refuse ! Laurent Fabius propose même de supprimer la redevance ! En 2002, les exonérations ne seront plus entièrement compensées… Au PS, c'est l'heure du libéralisme triomphant. L'idée de privatiser la 2 rejaillit. «Fabius voulait ouvrir le capital de France Télévisions à un groupe privé», témoigne un ancien cadre du groupe. Bercy l'envisage aussi, mais veut conserver ses bonnes relations avec TF1. Nous sommes en 2001, Jospin ne veut pas dégoupiller une grenade audiovisuelle et se mettre TF1 à dos.

"Je ne connais rien à l'audiovisuel" – "C'est ce qu'il me faut !"

Tessier veut développer la TNT (télévision numérique terrestre), mais le député strauss-kahnien Jean-Marie Le Guen explique dans un rapport que «la télé publique doit recentrer ses activités sur ce qui fait sa légitimité et sa spécificité». Catherine Tasca, ministre de la Culture de 2000 à 2002: «Il fallait tailler dans le projet.» «Matignon s'en désintéressait», note de son côté Michèle Cotta, directrice générale de France 2 de 1999 à 2002. Dominique Baudis avait été l'artisan de la privatisation de TF1 auprès du ministre de la Culture d'alors, François Léotard. Il est désormais président du CSA. Baudis appelle un proche de Douste-Blazy, Camille Pascal, pour lui proposer de devenir son directeur de cabinet. Celui-ci fait remarquer: «Je ne connais rien à l'audiovisuel ; Baudis me répond: c'est ce qu'il me faut !» Le Lay lance à Baudis: «La TNT est un projet marxiste ; c'est un recul des libertés ; vous ouvrez la porte aux étrangers.» La TNT sera alors enterrée et la SFP offerte à Bolloré pour quatre millions d'euros.
Le reste est à découvrir dans le livre de Marc Endeweld… ■

1. Marc Endeweld collabore notamment au Monde diplomatique *et à* Marianne.

Répression antisyndicale en échec

De la mise à pied avec privation de salaire jusqu'au licenciement. Voilà ce que risquait Jacques Rivière, délégué CGT de France 3 Île-de-France, convoqué le 30 novembre en commission de discipline. Le 20 octobre, jour de grève contre la «réforme» des retraites, Jacques était venu vérifier que les modalités de droit de grève étaient respectées. On lui a refusé l'accès au plateau. La direction l'accuse d'avoir agressé un cadre de la chaîne. Jacques maintient au contraire, et témoignages à l'appui (dont certains déposés devant la police), que ce cadre lui a donné un violent coup de pied avant de le jeter à terre.
Le SNRT-CGT et le SNJ-CGT de France 3 voient dans ces menaces de sanction une «attaque virulente contre les libertés syndicales». La CGT, qui a déposé plainte, a appelé à une grève de soutien le 4 novembre, avec rassemblement devant les locaux de France 3 à Vanves (photo). La commission de discipline a finalement décidé de ne pas prendre de saction. En attendant la suite des plaintes déposées en justice. ■

Le 4 novembre, lors du rassemblement de soutien à Jacques Rivière, devant le siège de France 3 Île-de-France à Vanves.

Le statut de l'AFP à nouveau menacé

Après une année de crise et de mobilisation contre le projet de l'ancien PDG Pierre Louette, l'AFP est à nouveau en danger.

par Maria Carmona*

Début novembre, le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand a annoncé devant la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale qu'une proposition de loi serait présentée prochainement pour changer le statut de l'AFP, estimant qu'il y a urgence à décider dans ce domaine. Avec le départ du PDG Pierre Louette et l'arrivée d'Emmanuel Hoog à la tête de l'AFP, le personnel de l'Agence espérait pouvoir tourner la page des tensions dans la rédaction, de l'absence de dialogue, des crises et des remises en question du statut de 1957. À son arrivée, le nouveau PDG avait rassuré, expliquant qu'il n'était contraint par aucune feuille de route et qu'il ne prenait pas à son compte le projet de son prédécesseur. Six mois après, les choses ont bien changé.
Fin septembre, se faisant porte-parole du mécontentement croissant des journalistes de l'AFP, le SNJ-CGT dénonçait dans un communiqué les pressions et tentatives de mise au pas (voir encadré). La hiérarchie rédactionnelle s'est dite indignée par le communiqué, sans répondre sur le fond. Du côté du PDG, pas de réaction. Étonnant quand il s'agit ni plus ni moins que de l'indépendance rédactionnelle !
Ce climat de tension s'ajoutait au malaise créé à l'Agence depuis plus d'un an par le projet de déménagement d'une partie de la rédaction du siège historique, place de la Bourse, vers des locaux loués rue Vivienne. ▶

Le statut de l'AFP à nouveau menacé

Mené par la direction sans négociation sérieuse, rejeté par le comité d'entreprise (CE) et la grande majorité des personnels, ce projet manque totalement de cohérence. Qui plus est, il était présenté par Pierre Louette comme lié au changement de statut, qui avait mis l'AFP sur le pied de guerre l'an passé.

Tempête dans un verre d'eau ?

Les syndicats espéraient que le nouveau PDG accepterait une nouvelle négociation. En vain. Plusieurs services avaient déjà déménagé, mais d'autres appelés à les suivre continuaient de manifester leur hostilité. Coup de théâtre le 6 octobre : Emmanuel Hoog menace de démissionner si le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), qui exigeait les plans définitifs d'implantation avant de se prononcer, ne donnait pas son avis immédiatement. Stupeur générale : qu'un PDG mette sur la table sa démission pour obtenir un avis que le CHSCT devait donner de toute façon dans un délai très court, le chantage est scandaleux. Beaucoup l'ont également vu comme un manque d'engagement envers l'Agence.

La CGT de l'AFP, soucieuse d'éviter une crise de plus, a choisi d'être responsable pour deux, ses élus donnant un avis négatif, tout en affirmant que la direction serait seule responsable des conséquences sur les conditions de travail et de sécurité.

Tout cela serait anecdotique si ce n'était révélateur des vraies questions de fond : les choix d'Emmanuel Hoog en matière de gestion sociale et de stratégie rédactionnelle. Le PDG de l'AFP a annoncé des priorités de développement dont la plupart sont approuvées par les organisations syndicales (service vidéo, service en langue arabe, valorisation des archives). Mais le déménagement et la division de la rédaction qui l'accompagne font partie d'un plan d'ensemble conçu par Pierre Louette, qui ne peut qu'inquiéter, malgré les déclarations d'Emmanuel Hoog se présentant comme un homme de dialogue et respectueux des partenaires sociaux.

La composition du CA

Devant les responsables syndicaux de l'AFP comme au Sénat et à l'Assemblée nationale, Emmanuel Hoog a affirmé que, contrairement à Pierre Louette, il ne considère pas que l'AFP doive avoir un propriétaire ni un capital. Pour lui, l'AFP doit continuer à être une entreprise atypique, sans risque de privatisation ni d'étatisation, et doit conserver son indépendance de tout pouvoir politique, idéologique ou économique. Mais il considère qu'il faut changer la composition du conseil d'administration (CA), argumentant que la présence en son sein de représentants de la presse nationale et régionale empêche son développement et suscite un conflit d'intérêts. En plus du CA, le ministre de la Culture a évoqué « l'organisation juridique et les moyens capitalistiques » de l'Agence. Dans un esprit coopératif, l'AFP est gérée par un CA présidé par le PDG et composé de représentants de ses clients (presse quotidienne, audiovisuel, services publics, usagers) et de son personnel. Changer son organisation juridique signifierait la fin de son indépendance. Quant aux représentants de la presse, par qui les remplacer ? Par des personnalités du monde culturel, universitaire, de la presse, entre autres, répond Emmanuel Hoog. Qui les nommerait ? À cette question, pas de réponse précise. ■

** Déléguée syndicale SNJ-CGT à l'AFP.*

« Info en pleine dérive »

Des papiers sur les Roms modifiés et retardés de plusieurs heures, voire de plusieurs jours. Un service minimum dans la couverture des manifestations contre le projet de loi sur les retraites. Un « Manifeste des économistes atterrés » qui ne fait pas l'objet d'une seule ligne. Idem pour *le Président des riches,* le dernier livre des sociologues Monique et Michel Pinçon-Charlot. Un traitement suiviste de l'affaire Woerth-Bettencourt. À côté de cela, des dépêches sur les dix ans de l'émission de TF1 « Koh-Lanta », sur les livres consacrés à Carla Bruni-Sarkozy… Le 27 septembre, le SNJ-CGT de l'AFP dénonçait dans un communiqué une « info en pleine dérive », mais aussi une « mise en coupe réglée de la rédaction », soumise aux injonctions de sa hiérarchie. Le SNJ-CGT réclamait alors le retour à « un fonctionnement rédactionnel normal, conforme aux missions de l'Agence et assurant le respect du pluralisme des sources et des points de vue ».

Un statut à préserver

L'AFP, « organisme autonome doté de la personnalité civile », n'a ni capital ni actionnaire. Son statut est défini par la loi du 10 janvier 1957 selon laquelle l'Agence « ne doit, en aucune circonstance, passer sous le contrôle de droit ou de fait d'un groupement idéologique, politique ou économique ». Ce statut n'a jamais empêché l'AFP de se développer. Au contraire, il lui a donné sa force et sa crédibilité pour devenir une agence de rang mondial (la seule non anglo-saxonne), se diversifier et s'adapter. L'AFP est née d'une volonté politique. Elle a une mission d'intérêt général et elle est un enjeu pour le pluralisme de l'information et donc pour la démocratie. Son statut, fruit d'années de réflexion et de concertation, a été approuvé par son personnel et adopté par le Parlement à l'unanimité. Les crises connues par l'AFP proviennent plus de la tentation des pouvoirs publics de renoncer à cette volonté politique que du statut de 1957. Si évolution il devait y avoir, elle devrait être pensée sans précipitation, en engageant un travail de fond et de concertation. Le contexte actuel de tensions politiques et la perspective de l'élection présidentielle n'assurent pas, loin s'en faut, la sérénité nécessaire.

M. C.

La précarité sous les tropiques

Tout faire pour éviter l'embauche en CDI, c'est la stratégie de RFO à l'égard de ses pigistes, en télé et en radio. Décorticage d'un système, avec l'exemple de la Réunion.

par Johny Payet et Jean-Régis Ramsamy*

« Si tu travailles deux cents jours par an sur deux ans, la direction est obligée de régulariser ta situation en CDI. » Ce raisonnement était valable dans les années quatre-vingt-dix à RFO. À l'époque, d'autres mesures étaient utilisées en faveur (ou défaveur, c'est selon) des journalistes pigistes. Pour éviter de se retrouver devant ses propres contradictions, la direction trouvait une astuce par le biais de la période de carence. Elle est ensuite allée plus loin, en trouvant un nouveau subterfuge pour stopper l'embauche en CDI des pigistes. Elle a inventé le quota de quatre-vingt-quatre piges sur une année civile. Chaque pigiste ayant atteint cette limite se retrouve systématiquement évincé des plannings des deux rédactions, télé et radio. Les pigistes de RFO Réunion seraient-ils des journalistes à part ? Comment France Télévisions peut-elle faire travailler depuis des années, pour des « renforts », plus de cinquante pigistes afin d'assurer une activité pérenne dans les bureaux d'information télé et radio ?

Contrats illégaux

Mais l'iniquité ne s'arrête pas là. À RFO, on n'a rien trouvé de mieux que de fabriquer des contrats illégaux, baptisés « contrat de travail à durée déterminée journalier des personnels rémunérés à la pige ». Les règles de l'Avenant audiovisuel de la CCNTJ et du code du travail ne leur sont pas appliquées. Les contrats de piges sont, par exemple, forfaitisés.

Il y a quelques années, après un bras de fer avec la direction, un accord avait été trouvé, portant sur un plan de rattrapage destiné à gommer les disparités les plus criantes. Pour sa part, notre syndicat avait plaidé et obtenu que l'ancienneté soit le plus petit dénominateur commun. Certains syndicats étaient peu conscients de la nécessité de s'appuyer avant tout sur cet indicateur.

Depuis, rien n'a changé pour les pigistes réunionnais. Pressions, instabilité, interférences tous azimuts… certains d'entre eux n'auront jamais la possibilité d'intégrer l'établissement, même s'ils y travaillent depuis de nombreuses années. À l'instar du tonneau des Danaïdes, la direction a tellement cumulé les retards que le règlement d'un cas isolé ouvrait la voie à de nombreuses autres situations tout aussi compliquées.

Ces dernières années, à RFO Réunion, l'offre d'emploi a également diminué en raison de la disparition d'une émission hebdomadaire de sport. Elle permettait à de nombreux précaires d'accomplir une pige le week-end ou lors des rencontres sportives nocturnes.

Triste record de chômage

Aussi, il est bon de rappeler dans ce débat que la Réunion détient le triste record national du taux de chômage avec 35 %. La situation à RFO Réunion est particulièrement compliquée, pour deux raisons au moins : la modestie géographique de l'île (d'où le nombre limité de médias) et la présence de deux rédactions à RFO. Ainsi, lorsqu'un poste est disponible, il peut être aussi bien occupé par un journaliste de la rédaction radio ou de la rédaction télévision. Notre entreprise devrait se montrer plus réaliste. À notre sens, au lieu de recruter toujours plus de journalistes, la direction devrait s'occuper du sort de ceux qui lui sont fidèles depuis quelques années. Nous proposons de transformer tous les contrats de piges en CDD, ce qui ne serait qu'une mesure de bon sens.

Chacun aura compris que la politique de fractionnement des piges que pratique la direction n'est en réalité qu'une piètre astuce pour contourner les CDD et, plus tard, les requalifications en CDI. Sous les tropiques comme à Paris, les directions ont les mêmes comportements. Ainsi, la pratique qui consiste à culpabiliser le pigiste, en lui reprochant directement ou indirectement son adhésion au SNJ-CGT, reste une idée fixe chez elles. Au lieu de trouver des solutions pérennes qui satisfassent tout le monde, elles tentent une diversion. Pourtant, les pigistes n'arrivent pas toujours en appoint dans les rédactions. Parfois, ils forment même, avec les titulaires, le noyau central des rédactions télé ou radio. ■

** Johny Payet est chef monteur et délégué régional UCSA-CGT ; Jean-Régis Ramsamy est journaliste et délégué du personnel.*

L'avenir de 30 salariés dans les mains du CSA

Abusant d'une procédure à caractère exceptionnel concernant les programmes locaux des opérateurs nationaux, Virgin Radio-RFM veut licencier vingt journalistes et dix animateurs.

par Jean-Charles Fontlupt*

La loi sur l'audiovisuel de 1986, modifiée en 2004, comporte un petit article discret, le 42-3, qui pourrait avoir de lourdes conséquences pour les salariés de Virgin Radio-RFM, où un plan social a été mis en place fin juillet. Cet article a été créé sur mesure, semble-t-il, pour une poignée d'opérateurs nationaux qui n'avaient qu'un objectif: disposer d'un maximum de fréquences sans obligation de programmes locaux. Il facilite le passage de la catégorie C (réseau thématique national avec décrochages locaux) à la catégorie D (programme sans décrochage local). En cela, l'article 42-3 a ouvert la voie à un dépeçage en règle des programmes locaux.

Début 2010, la direction de Virgin Radio-RFM a décidé de mettre en œuvre un plan dit «social», avec le projet de fermeture d'une quinzaine de stations locales. Comment concilier ce plan massif avec l'article 42-3, qui ne devrait être appliqué qu'à titre exceptionnel (voir encadré) pour un changement de catégorie ? Le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) devra répondre à cette question. Autorisera-t-il une interprétation nouvelle de cette notion restrictive ? Ce qui est certain, c'est qu'objectivement, il n'existe pas aujourd'hui de circonstances exceptionnelles justifiant ce projet de fermetures. La direction voudrait faire croire à des difficultés importantes affectant les radios musicales. La réalité des problèmes de Virgin Radio-RFM est ailleurs.

On jette les salariés, mais pas les fréquences

Face à une diminution de l'audience et du chiffre d'affaires publicitaire, Jean-Christophe Lestra, directeur des réseaux, déclare: «Nous avons trop changé la grille. Et la marque Virgin pâtit d'un manque de notoriété.» Le constat est clair sur la responsabilité de la direction. Pourtant, elle a choisi d'appliquer la sanction de ses errements stratégiques à une trentaine de salariés des stations locales, qui touchent entre 1 300 et 1 500 € net par mois et qui, si la direction arrive à ses fins, devront bientôt pointer au chômage. Sérieusement, peuvent-ils mettre en péril l'équilibre des deux radios musicales ou… du groupe Lagardère ?

La direction de Virgin Radio-RFM veut se débarrasser des salariés, mais pas des fréquences. Pourquoi s'en priverait-elle ? Le transfert des autorisations en catégorie D, permis par l'article 42-3, aboutit à enrichir une société «jumelle», sans obligation claire de reprise des salariés sur cette entité. Un comble ! Le CSA, s'il valide les demandes de la direction, donnera son feu vert à un plan «social» et offrira des fréquences en or massif au groupe Lagardère. Face à ces grands groupes avaleurs de fréquences, les salariés smicards ont juste le droit de se taire !

C'est dans l'unité que le SNJ-CGT mène la lutte depuis près d'un an avec les camarades de la CFDT, du SNJ et de FO. Le 1er septembre dernier, à l'appel de l'intersyndicale, les salariés ont suivi massivement et courageusement le premier mouvement de grève de l'histoire des deux radios.

Le CSA sera le décideur final. La diversité et le pluralisme des programmes locaux sur la FM peuvent être irrémédiablement mis en péril. ■

** Délégué syndical SNJ-CGT à Virgin Radio-RFM.*

"Sauvegarde du pluralisme"

Dans un communiqué portant sur «les modalités d'application de l'article 42-3», le CSA explique qu'il peut, concernant les opérateurs radiophoniques, «autoriser des changements de titulaire accompagnés, le cas échéant, d'un changement de catégorie, sans recourir à la procédure d'appel aux candidatures». Mais le CSA ajoute aussitôt des conditions: «Le législateur a décidé d'encadrer cette possibilité afin de ne pas déstabiliser le paysage radiophonique. Ainsi, les changements de titulaire et de catégorie qui sont dérogatoires à l'appel aux candidatures devront rester exceptionnels.» En particulier, le CSA doit veiller à plusieurs principes: «Sauvegarde du pluralisme des courants d'expression socioculturels, diversification des opérateurs, nécessité d'éviter les abus de position dominante ainsi que les pratiques entravant le libre exercice de la concurrence, etc.» Reste à savoir si sa décision, dans le dossier Virgin Radio-RFM, respectera ces principes.

"Il est temps qu'intervienne leur libération"

Nos confrères Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier sont otages en Afghanistan depuis plus d'un an. Le président de la FIJ a rappelé Nicolas Sarkozy à ses devoirs.

Photo: Marc Dubois

Parmi les initiatives récentes de soutien à Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, on retiendra notamment le concert organisé le 25 octobre par France Télévisions à Paris et, trois jours plus tôt, celui organisé par le Club de la presse Nord-Pas-de-Calais (photo) à Lille, avec le soutien du Conseil régional.

La lettre envoyée début novembre à Nicolas Sarkozy par Jim Boumelha, président de la Fédération internationale des journalistes (FIJ[1]), souligne quelques vérités. Ainsi, il rappelle que depuis fin décembre 2009, les «deux journalistes de France Télévisions, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, sont retenus en otages quelque part en Afghanistan avec leurs trois accompagnateurs sans qu'aucun signe concret venant des autorités françaises ne laisse à penser que l'issue de leur détention soit proche. Pour les familles, leurs proches, leurs collègues, cette attente est insupportable, inhumaine, et bafoue les lois internationales et le droit d'informer. L'inquiétude de ceux qui défendent leur cause dans le monde et en France grandit devant l'apparente passivité des autorités françaises comme afghanes.»

Chape de plomb

Puis le président de la FIJ retourne quelques mois en arrière: «Vous avez tenté d'imposer le silence au prétexte que nos deux collègues auraient à vos yeux pris trop de risques ; vous avez également mis l'accent sur le coût entraîné par les recherches. En clair, c'était une mise en garde aux journalistes qui s'écartent des sentiers de l'information officielle et sous contrôle. Ils sont de mauvais journalistes qui recherchent l'information là où ils ne devraient pas. Pour la FIJ, une telle attitude s'interprète comme la volonté de corseter le droit des journalistes à faire leur métier sur tous les terrains, fussent-ils dangereux. Les reporters de guerre sont justement là pour éclairer les opinions publiques sur des sujets sensibles et délicats. Mettre une chape de plomb à ce propos ne pourrait que signifier que des zones entières seraient non couvertes par des journalistes et que seuls les communiqués officiels seraient bons pour la masse des citoyens.»

«Pour nous, aujourd'hui, il est temps que nous ayons des informations concrètes sur le sort des deux journalistes français et qu'intervienne leur libération», conclut Jim Boumelha. ■

1. La « branche » européenne de la FIJ est la FEJ, à laquelle appartiennent trois syndicats français de journalistes : le SNJ, le SNJ-CGT et l'USJ-CFDT.

"Poursuivre sans relâche le combat"

«Le SNJ-CGT, la Confédération CGT, avec tous les soutiens des deux journalistes, poursuivront sans relâche le combat en faveur de Stéphane, Hervé et leurs accompagnateurs pour les faire sortir de leur geôle. Car il y a urgence. La liberté de l'information est un combat pour la démocratie sous toutes les latitudes.» Dans ce communiqué du 29 décembre, la CGT et le SNJ-CGT ont redit l'importance de ne pas oublier nos confrères et leurs accompagnateurs. L'occasion aussi de s'interroger sur l'action concrète du gouvernement français, en dehors «des propos rassurants de tels ou tels ministres».

Défendre l'audiovisuel public dans le monde entier

Une campagne mondiale de défense des services publics, dont l'audiovisuel, a été lancée à Genève en octobre. Ce congrès s'est doublé d'une réunion des experts audiovisuels de la FEJ, à laquelle le SNJ-CGT a participé.

par Jean-François Téaldi[1]

Quatre cents représentants des organisations syndicales internationales (Global Unions) se sont réunis du 12 au 14 octobre à Genève pour lancer une campagne mondiale de défense des services publics et notamment de l'audiovisuel. À cette occasion, les représentants de la Fédération internationale des journalistes (dont le SNJ-CGT) ont souligné la crise du journalisme et la nécessité que la profession soit reconnue comme un bien public: «La bataille pour un journalisme éthique est un combat de tous les citoyens, vital pour la démocratie. Les syndicats de journalistes, le mouvement syndical doivent travailler ensemble pour défendre le droit du public à l'information de qualité.»

Affranchir les services publics du système capitaliste

Le SNJ-CGT a rappelé que «ce sont tous les services publics et audiovisuels qui sont attaqués par les gouvernements nationaux et la très libérale Commission européenne. En France: mille suppressions d'emplois à RFI et à France Télévisions ; reprise en main politique avec la nomination des PDG par le président de la République ; suppression de la publicité à France Télévisions ; attaques de la Commission contre les taxes de remplacement *[de la publicité]* en France et en Espagne. Or le service public a un rôle essentiel pour l'information citoyenne et l'accès à la culture. Seule l'union des luttes des salariés et des auditeurs-téléspectateurs les fera plier. La Charte doit interdire aux gouvernements de nommer les dirigeants de l'audiovisuel public dans toute l'Europe et dans le monde entier, assurer des pistes de financements pérennes permettant aux services publics de ne pas subir les règles du système capitaliste.»

Ce qu'a d'ailleurs reconnu la représentante de l'Union européenne de radiodiffusion, en affirmant que «les seuls financements par les budgets des États posent problème. Lors de périodes d'austérité, ils les réduisent. Quant aux ingérences que nous connaissons, c'est toujours le premier pas vers un recul de la démocratie. C'est à toute la société de défendre l'indépendance. Il faut rappeler aux gouvernements leurs engagements vis-à-vis du Conseil de l'Europe en ce qui concerne l'indépendance et la pérennité des financements.» La conférence a adopté un plan d'action et une charte définissant la campagne mondiale contre les coupes draconiennes dans les dépenses publiques[2].

Cartographie des fonctions du journalisme

Parallèlement se tenait une réunion du BREG/FEJ, le groupe d'experts de l'audiovisuel public de la Fédération européenne des journalistes, à laquelle participait le SNJ-CGT, seul syndicat français à y être représenté[3]. Ce groupe propose à la FEJ des orientations pour l'audiovisuel public. Il a ainsi été proposé de renforcer les contacts avec les ONG impliquées dans les médias et avec l'intergroupe médias du Parlement européen. Autre piste: établir «une cartographie des fonctions du journalisme», notamment pour les cyber-journalistes, permettant de différencier les professionnels des blogueurs, «tout le monde n'étant pas journaliste».

Le SNJ-CGT a rappelé qu'environ trois cents journalistes travaillant pour des opérateurs, un certain nombre chez Orange, sont répertoriés par la CCIJP (commission de la carte d'identité des journalistes professionnels), mais qu'il en existe sûrement un plus grand nombre ne bénéficiant pas du statut. D'où la nécessité de développer des relations avec l'UER (Union européenne de radio-télévision) pour des actions communes sur les évolutions des pratiques journalistiques, avec l'objectif d'aboutir à des accords-cadres internationaux (par exemple à RTL et à la BBC).

La proposition de définir des fonctions de cyber-journalistes, émanant du SNJ-CGT de France Télévisions, a été transmise à la FEJ. Le BREG considère que doit aussi être débattue la question des modèles économiques des activités en ligne (accès gratuit ou payant, publicité ou pas…) et de la nécessité d'une approche commune. De plus, des médias publics sont contraints de retirer des contenus en ligne suite aux plaintes de médias privés arguant d'une concurrence déloyale.

La question des parrainages publicitaires a également été posée. Les syndicats allemands, italiens et grecs y sont opposés. Le BREG propose à la FEJ d'appeler à refuser les parrainages ou les placements de produits dans le domaine de l'information et de soutenir les journalistes qui refusent de réaliser des reportages parrainés. Les syndicats seront consultés.

Le SNJ-CGT a proposé qu'aucun employeur ne puisse sanctionner un journaliste refusant de réaliser un reportage parrainé.

Enfin, sur proposition du SNJ-CGT et du syndicat espagnol CC.OO, une lettre a été envoyée à la Commission européenne pour lui demander de retirer sa plainte contre la France et l'Espagne concernant le financement de l'audiovisuel public. La FEJ rappellera qu'il appartient aux États d'assurer un financement pérenne et suffisant. Le BREG considère, sur proposition du SNJ-CGT, que la FEJ ne devrait pas prendre position sur un modèle unique de financement (redevance et publicité ou redevance seule), pour respecter les traditions nationales et de gouvernance. ■

1. Jean-François Téaldi est secrétaire général du SNJ-CGT de France Télévisions et membre du BREG.

2. La déclaration FEJ/FIJ est consultable sur internet : http://www.ifj.org/fr/articles/les-dirigeants-syndicaux-internationaux-soutiennent-les-journalistes-dans-la-lutte-mondiale-pour-les-services-publics. Pour plus de détails sur la conférence et ses résultats : www.qpsconference.org.

3. Étaient présents: NUJ (GB/Irlande), SJ (Finlande), TNG (Turquie), DJUP Sektion Journalisten (Autriche), FNSI (Italie), SNJ-CGT (France), ESIEMTH (Grèce), DJV (Allemagne), ainsi que Aidan White et Marc Gruber (FIJ/FEJ).

Arracher Mumia à la mort

Le journaliste américain Mumia Abu-Jamal est dans le couloir de la mort depuis près de trente ans, accusé du meurtre d'un policier qu'il a toujours nié. Le 9 novembre, la justice examinait ce dossier pour la énième fois. Le SNJ-CGT était présent à Philadelphie.

par Patrick Kamenka

Le déni de justice est patent, mais la détermination reste totale pour arracher Mumia Abu-Jamal à la mort. Ce journaliste noir américain, membre d'honneur du SNJ-CGT, est reclus de façon intolérable depuis bientôt trois décennies dans le couloir de la mort, derrière les hauts murs de la prison de Waynesburg (Pennsylvanie, est des États-Unis).

Mumia, qui passe vingt-deux heures sur vingt-quatre dans un confinement total, aura vécu plus de temps en détention qu'en homme libre. Il est accusé du meurtre du policier blanc Daniel Faulkner, commis en décembre 1981, alors qu'il ne cesse de clamer son innocence. Il a été condamné à la peine de mort à l'issue d'un procès où ses droits les plus élémentaires ont été foulés au pied: jury sélectionné sur des critères racistes, preuves éliminées, témoins qui depuis leurs premières dépositions se sont rétractés, etc.

Un véritable prisonnier politique

Mumia est un véritable prisonnier politique, en raison de son passé de membre des Panthères noires. Notre combat syndical doit se poursuivre et se renforcer pour réclamer, avec les soutiens de par le monde (dont Amnesty international, la commission des droits de l'homme de l'ONU, le Parlement européen, etc.), un nouveau procès équitable, où il pourra enfin se défendre. La justice américaine lui refuse ce droit essentiel et s'acharne contre notre confrère, président des journalistes noirs de Philadelphie. Preuve en est, la Cour suprême des États-Unis a ordonné à la cour d'appel de Pennsylvanie de se prononcer de façon définitive sur la peine de mort. C'est la raison pour laquelle il était essentiel que notre syndicat soit présent avec une délégation d'élus français à Philadelphie le 9 novembre, jour où cette cour examinait le cas de Mumia sur des questions de forme.

Pour pénétrer dans l'enceinte du palais de justice, les journalistes, la délégation française et les membres du comité de soutien ont été fouillés, filmés, photographiés par les policiers, en grand nombre et armés jusqu'aux dents. Malgré cette volonté d'intimider les militants, plus de cinq cents manifestants étaient rassemblés, dont Lydia, la sœur de Mumia. Ils étaient là en signe de solidarité, mais aussi pour dénoncer la peine de mort que les forces les plus rétrogrades – en priorité la police de Philadelphie, véritable État dans l'État – veulent voir appliquée pour faire taire «la voix des sans voix».

La cour peut prendre un arrêt confirmant la peine capitale, ce qui conduirait à l'exécution de Mumia. Déjà par deux fois, en 1995 et en 1999, la mobilisation internationale a réussi à arracher le journaliste afro-américain à la mort. Les trois juges de Philadelphie peuvent aussi décider de la prison à perpétuité. C'est donc la mort par exécution ou la mort en détention qui lui est promise. La décision de la cour d'appel peut tomber d'un moment à l'autre, dans plusieurs semaines, voire dans quelques mois.

Le poids de l'extrême droite américaine

Cette audience, qui s'est tenue sans Mumia, intervient dans un climat politique de mobilisation de la droite et de l'extrême droite américaine, après les élections de mi-mandat défavorables au président Obama. D'ailleurs, à la veille de l'audience de la cour d'appel, un film documentaire à charge (*The Barrel of a Gun*) a été présenté à Philadelphie sous le haut patronage de la FOP (Fraternal Order of Police, syndicat d'extrême droite). Le documentaire, réalisé par Tigre Hill, reprend la thèse selon laquelle Mumia, ex-membre des Panthères noires, n'avait qu'un but pour venger ses camarades abattus par les forces de l'ordre: tuer un policier blanc.

Malgré les trois décennies de détention, Mumia continue de faire son métier de journaliste, avec ses chroniques radio et l'écriture de nombreux livres. Pour le sauver, la solidarité doit se poursuivre sans relâche. À Paris, plus de trois cents personnes se sont rassemblées le 9 novembre devant le consulat des États-Unis. Une délégation a déposé une motion à l'ambassade. En régions, des rassemblements ont également eu lieu, ainsi que des distributions de tracts et des signatures de la pétition internationale adressée à Barak Obama[1].

Le SNJ-CGT a appelé depuis Philadelphie à la tenue d'un nouveau procès, mais aussi à la mobilisation de la profession au plan national et international. Le seul «crime» de Mumia est son engagement constant auprès des victimes de toutes formes de discriminations sociales et raciales. ■

1. Voir le site www.mumiabujamal.net.

Libérez les journalistes turcs emprisonnés

La Fédération européenne des journalistes (FEJ) soutient la campagne des syndicats turcs de journalistes (TGS) pour la libération immédiate et inconditionnelle des quarante journalistes emprisonnés simplement pour avoir fait leur travail. Ils sont dans l'attente de leur jugement, accusés de violation du code pénal ou des lois antiterroristes. Sept cents autres journalistes sont poursuivis pour les mêmes raisons et menacés de prison. Une campagne a été lancée sous forme d'une carte électronique à adresser au Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan. Consulter l'adresse suivante et cliquer sur «send» pour valider l'envoi: www.ifj.org/en/pages/set-turkish-journalists-free.

En direct des rédactions

Marché de dupes à France Bleu Nord

Déjà confrontée à un sous-effectif, la station régionale France Bleu Nord (Lille) compte depuis peu un poste de moins, un journaliste sportif parti en retraite mais pas remplacé. Devant les protestations du personnel, la direction a expliqué que ce poste… était parti à France Bleu Champagne (Reims), car cette dernière était sous-dotée. Ce cynisme a entraîné plusieurs jours de grève à France Bleu Nord (à l'appel de l'intersyndicale SNJ-CGT, SNJ, SNJ-FO), bien suivie par le personnel. La direction de Radio France a seulement consenti à rallonger quelque peu le budget de piges de France Bleu Nord… en tapant dans celui de France Bleu Champagne ! Quant à Jean-Luc Hees, PDG de Radio France, il n'a pas daigné répondre aux deux lettres ouvertes des salariés de France Bleu Nord.

Disparition: Bernard Lebas

Notre camarade Bernard Lebas, ancien journaliste à l'AFP, est décédé le 25 novembre 2010 à l'âge de 78 ans. Né en 1932 à Lyons-la-Forêt, Bernard est entré à l'AFP en 1954, au bureau du Havre, comme employé. Il est ensuite devenu journaliste et a été nommé en 1960 en Afrique, où il a couvert pendant dix ans le Mali, le Sénégal ou encore le Cameroun. À son retour en France, il est affecté au desk, avant de rejoindre le service social en 1979, dont il sera chef adjoint. Bernard Lebas a été élu du SNJ-CGT à l'AFP, également membre du comité national et du bureau national. Depuis sa retraite en 1994, il s'occupait activement de l'Amicale des anciens de l'AFP, comme vice-président. Le SNJ-CGT adresse à Annie, son épouse, ses sincères condoléances.

Inquiétudes à France Soir

En rachetant *France Soir*, Alexandre Pugachev, fils d'un oligarque russe, promettait de faire passer rapidement les ventes à 150 000 exemplaires, investissant plusieurs dizaines de millions d'euros. Depuis, les ventes sont passées d'un peu plus de 20 000 à presque 80 000 exemplaires. Mais l'histoire récente de *France Soir*, c'est aussi la ligne éditoriale très sarkozyste prise par le journal, un scoop bidon en une sur Johnny Hallyday, un PDG soupçonné de vouloir donner dans le trash, un directeur de la rédaction (Christian de Villeneuve) remercié dès août dernier, une directrice générale débarquée en novembre, des dettes officiellement chiffrées au 10 novembre à un million d'euros... Le 11 novembre, au lendemain d'un comité d'entreprise extraordinaire, l'intersyndicale (SGLCE/SNJ-CGT, Info'Com CGT, SGJ-FO, Syndicat des correcteurs CGT) s'est dite vigilante «quant à l'état financier de l'entreprise, aux investissements à venir, ainsi qu'à l'évolution de la ligne éditoriale». Les syndicats ont déclaré que le CE «mandatera un expert-comptable pour étudier les comptes 2007, 2008 et 2009», et qu'il «se réserve la possibilité de faire valoir son droit d'alerte».

«Non au racisme dans les médias»

Ainsi, selon le directeur du prestigieux Centre de formation des journalistes (CFJ), il en irait du respect de la démocratie d'inviter Jean-Marie Le Pen, comme tout homme politique, à «débattre» avec les étudiants en journalisme. Précisément, quelqu'un qui professe le racisme et l'intolérance ne peut être considéré comme un quelconque homme politique. Le 28 octobre, jour de la venue de Le Pen, le SNJ-CGT a organisé un rassemblement de protestation devant le CFJ, sous une banderole proclamant: «Non au racisme dans les médias». Le SNJ-CGT concluait son communiqué ainsi: «Plutôt que d'inviter Le Pen, la direction du CFJ ferait mieux de réactiver la rencontre de fin d'année avec les syndicats de journalistes déprogrammée depuis longtemps.»

Photo: Thomas Ribelowski

Le Parisien n'est plus à vendre

L'annonce par sa propriétaire Marie-Odile Amaury d'une possible vente du *Parisien-Aujourd'hui en France* avait entraîné de vives inquiétudes chez les salariés, d'autant que Serge Dassault, propriétaire du *Figaro*, s'était très vite déclaré intéressé et faisait figure de favori, avant de décliner. Vincent Bolloré (*Direct Matin*, *Direct Soir*; Direct 8, Direct Star...) ainsi que le fonds d'investissement Fondations Capital associé au groupe de presse belge Rossel (*Le Soir de Bruxelles*, *La Voix du Nord*...) étaient également sur les rangs. Peut-être déçue par les propositions financières – elle disait vouloir en retirer 200 millions d'euros –, Marie-Odile Amaury a finalement assuré que la vente n'était plus d'actualité. « Après deux années noires pour *le Parisien*, la première passée à mettre au point un plan de suppressions d'emploi sans précédent dans la rédaction et la seconde à chercher un acquéreur, nous attendons de voir comment la direction envisage maintenant la relance éditoriale du *Parisien* et son passage au tout multimédia », commente le SNJ-CGT du journal, qui s'interroge sur « les investissements humains et budgétaires [...] pour que la recherche de productivité ne devienne pas le seul moteur d'une pseudo relance ».

RFI-France 24: la fusion de tous les dangers

Avec neuf millions d'euros de dotations publiques en moins entre 2005 et 2010, RFI a dû augmenter de sept millions ses subventions à ses filiales. C'est un des enseignements du rapport rédigé par le cabinet Progexa, présenté le 10 novembre en comité d'entreprise (CE). L'intersyndicale de RFI (SNJ, FO, SNRT-CGT, SNJ-CGT) pointe d'autres passages du document: un PSE qui a causé «la fuite des compétences, l'apparition de risques psychosociaux, la démotivation des salariés» ; un Plan global de modernisation (PGM) qualifié de «collection d'intentions avec une incroyable vacuité opérationnelle», etc. Pour l'intersyndicale, «la fusion RFI-France 24 *[projet dévoilé par* les Échos *du 5 octobre]* est en train de parachever cette opération d'étranglement budgétaire de RFI». L'autre grand objectif de la direction, c'est le déménagement de RFI à Issy-les-Moulineaux. Le référendum du 9 décembre s'est soldé par 91 % de voix contre ce déménagement (avec 53 % de participation). Si on y ajoute les graves soupçons d'espionnage du serveur d'AEF (RFI, France 24 et TV5 Monde) qui pèsent sur Christine Ockrent, tout cela laisse l'impression d'un immense gâchis.

Les «Molex» sous l'objectif d'Éric Cabanis

L'usine Molex de Villemur-sur-Tarn, fermée par ses dirigeants américains, est un exemple parmi beaucoup d'autres de ce capitalisme qui n'a que faire des vies qu'il détruit. Éric Cabanis, photographe à l'agence toulousaine de l'AFP et militant au SNJ-CGT, a suivi la lutte des salariés qui a débuté en 2009. Il a décidé de leur dédier un livre qui regroupe cinquante-quatre portraits photographiques, une chronologie de l'affaire et un commentaire des sociologues Stéphane Beaud et Michel Pialoux. «Ce livre rend compte d'un moment d'histoire du capitalisme mondialisé, mais autrement. Vu d'en bas , du point de vue des ouvrières et des ouvriers d'un village du sud-ouest de la France. Les personnes licenciées y ont un visage, une parole, une dignité. Même assis-es, ces travailleurs et travailleuses restent droits, et font face, droit dans les yeux», écrivent les auteurs de la préface, les universitaires Éric Darras et Alexandra Oeser.

• *Portraits d'une lutte, « Les Molex » pour mémoire, éditions Arcane 17.*